

La population trifluvienne accueille avec vénération Son Excellence Mgr Cassulo.---Un vrai triomphe pour le Représentant du Saint-Père

S. G. Mgr Cloutier lui souhaite la bienvenue. ---Belle adresse de Son Honneur le Maire. -- Imposante démonstration religieuse à la Cathédrale à la grand'messe chantée par Son Excellence.

PÈLERINAGE AU SANCTUAIRE DE LA VIERGE DU ROSAIRE. RÉCEPTIONS ENTHOUSIASTES DANS LES INSTITUTIONS RELIGIEUSES.



Son Excellence Monseigneur Andrea Cassulo,
Délégué Apostolique au Canada et à Terre-Neuve,
à qui Trois-Rivières vient de faire une
réception grandiose

La réception que les trifluviens ont faite samedi, à Son Excellence Monseigneur Andrea Cassulo, Délégué Apostolique au Canada et à Terre-Neuve, éclipsa de beaucoup ce qui s'est fait jusqu'ici pour tous les visiteurs si distingués, fussent-ils, qui se sont arrêtés dans la vieille cité de Laviolette.

De fait, des milliers de personnes se sont portées au devant de Son Excellence à son arrivée à la gare du Pacifique Canadien, et sur toutes les figures on pouvait lire la satisfaction joyeuse des bons enfants à la vue de leur père, attendu depuis de longs mois.

Tout le long du parcours, de la gare à l'Évêché, ce fut la même sympathie profonde, toute faite de piété, d'amour et de reconnaissance à celui qui apportait aux fidèles du diocèse des Trois-Rivières la parole et la bénédiction du Chef vénérable de l'Eglise du Christ, le Pape Pie XI. Et quand Son Excellence levait la main pour bénir, c'est à deux genoux que la foule se prosternait, s'y signant pieusement comme elle l'aurait fait au passage du Saint-Père en personne.

Cette religieuse sympathie n'a pas échappé à Monseigneur Cassulo et Son Excellence en fit la remarque avec une vive satisfaction tout comme il vit avec plaisir l'autorité religieuse et l'autorité civile lui souhaiter ensemble la bienvenue.

Le grand déploiement de cérémonies qui marqua la grand-messe dimanche avant-midi, le grand nombre de communions, plusieurs milliers, aux différentes messes le matin, les hommages respectueux présentés par Monsieur le chanoine François Boulay, curé de la paroisse de la Cathédrale et la vibrante allocution de Sa Grandeur Monseigneur Comtois, le chant magnifique de la Chorale, la présence distinguée de Sa Grandeur Monseigneur Cloutier, tout cela était bien de nature à rappeler à Son Excellence que la vie paroissiale aux Trois-Rivières est vive et agissante.

Dans l'après-midi, Son Excellence avait encore l'occasion de prendre contact avec notre population et son pèlerinage au Sanctuaire du Cap-de-la-Madeleine lui fit rencontrer aux pieds de la Vierge du Rosaire, des milliers et des milliers de fidèles venus d'un peu partout dans le diocèse, unir leur prière à la sienne dans un même élan envers celle qui a veillé avec tant de tendresse sur le berceau de l'Eglise naissante.

La journée de lundi débuta par la messe des enfants que Son Excellence voulut bien dire et après laquelle il adressa la parole.

La Cathédrale était remplie à son comble de milliers d'enfants et cependant ce n'était qu'une partie de nos écoles. S'il eût fallu recevoir tous les enfants de la paroisse de l'Immaculée-Conception, trois cathédrales comme la nôtre n'auraient même pas suffi.

A midi, c'était au tour du Clergé d'offrir ses hommages à Son Excellence.

Puis ce fut la réception au Pensionnat des Ursulines et, dans la soirée, souper au Séminaire Saint-Joseph, puis réception chez les élèves vers les 8 heures.

Journées et heures bien remplies mais que Son Excellence sut passer sans fatigue, toujours souriante, avec un bon mot pour chaque groupe.

La température fut idéale ces premiers jours; espérons que Son Excellence ne connaîtra pas pour le reste de son séjour aux Trois-Rivières, les effluves que nous apporte copieusement du Nord-Est, le souffle profond de nos grandes industries de papier.

L'ARRIVÉE DE SON EXCELLENCE MONSIEUR CASSULO FUT UN VRAI TRIOMPHE SAMEDI

Bien avant l'arrivée du convoi du Pacifique Canadien qui amenait Son Excellence, le 1^{er} légion aux Trois-Rivières, la foule avait envahi les abords de la magnifique de la grande compagnie ferroviaire.

Une centaine d'automobiles convenant une partie de la rue Champfleur et sur la rue Saint-Marie, le cortège se préparait. Les fanfares l'Union Musicale et la Philhar-

monie De La Salle, étaient à leur poste; les Policiers en grande tenue veillaient au service d'ordre, dirigés par le Chef Vachon et, sous ses ordres, les Capitaines Belle-mare et Cossette. Les Zouaves avaient formé leurs rangs à deux pas du quai de la gare, quand arriva le carrosse d'honneur de MM. Rousseau et Lupien et tiré par quatre chevaux gris. L'heure approchait et chacun jetait un regard de temps à autre vers les grands élévateurs à charbon par où le convoi allait paraître.

Soudain un long coup de sifflet

se fait entendre, le roulement des roues pesantes se fait plus distinct, la cloche sonne violemment; juchée sur la locomotive toute enfumée qui arrive traînant après elle une longue suite de voitures; la vapeur gicle de chaque côté des cylindres gonflés tandis que les roues grincent sous l'effort des sabots puissants qui les font se traîner sur la voie ferrée. Un long soupir sort bientôt du milieu de chaque voiture; l'étreinte se relâche, le convoi est arrêté. Et dès ce moment Trois-Rivières compte deux citoyens de plus: Son Excellence Monseigneur Cassulo et son digne secrétaire Monseigneur Bearzotti.

Sa Grandeur Monseigneur Comtois, Monsieur le Chanoine Boulay et Monsieur l'Abbé Normand, sont les premiers à saluer Son Excellence, en même temps que Son Honneur le Maire et les Membres du Conseil de Ville.

La foule est à genoux sous la main bénissante du Délégué Apostolique; les Zouaves présentent les armes et la fanfare joue l'hymne national que tous écoutent découverts.

Son Excellence prend place dans la voiture avec Sa Grandeur Monseigneur Comtois et Son Honneur le Maire. Les Zouaves sous les ordres du commandant J.-Israël Lafontaine, montent la garde auprès de Son Excellence.

Départ de la procession

Le cortège, fanfares en tête, enfile la rue Saint-Maurice toute pavée et garnie d'une foule considérable, puis tourne à la rue Laviolette qu'il descend jusqu'à la rue Saint-Pierre pour rejoindre la rue Bonaventure et attendre la place de l'Évêché où déjà plusieurs mil-

lions de personnes étaient réunies, sans compter celles qui déjà remplissaient la Cathédrale où Son Excellence chantera tantôt le Salut du très Saint-Sacrement.

Partout sur le parcours, les décorations foisonnent et les gens sont heureux de saluer le passage du Représentant du Pape.

A l'Évêché, Sa Grandeur Monseigneur Cloutier entouré d'un nombreux Clergé attend Son Excellence. Et quand paraît la voiture qui porte le distingué visiteur Sa Grandeur Monseigneur Cloutier descend jusqu'à la rue à la rencontre du Délégué qui vient de mettre pied à terre. Tous deux s'étreignent dans une accolade toute fraternelle et ensemble ils gagnent le portique de l'Évêché entre une double haie de Zouaves et d'enfants de Chœur.

Le cortège, fanfares en tête, enfile la rue Saint-Maurice toute pavée et garnie d'une foule considérable, puis tourne à la rue Laviolette qu'il descend jusqu'à la rue Saint-Pierre pour rejoindre la rue Bonaventure et attendre la place de l'Évêché où déjà plusieurs mil-

lions de personnes étaient réunies, sans compter celles qui déjà remplissaient la Cathédrale où Son Excellence chantera tantôt le Salut du très Saint-Sacrement.

Partout sur le parcours, les décorations foisonnent et les gens sont heureux de saluer le passage du Représentant du Pape.

A l'Évêché, Sa Grandeur Monseigneur Cloutier entouré d'un nombreux Clergé attend Son Excellence. Et quand paraît la voiture qui porte le distingué visiteur Sa Grandeur Monseigneur Cloutier descend jusqu'à la rue à la rencontre du Délégué qui vient de mettre pied à terre. Tous deux s'étreignent dans une accolade toute fraternelle et ensemble ils gagnent le portique de l'Évêché entre une double haie de Zouaves et d'enfants de Chœur.

Le cortège, fanfares en tête, enfile la rue Saint-Maurice toute pavée et garnie d'une foule considérable, puis tourne à la rue Laviolette qu'il descend jusqu'à la rue Saint-Pierre pour rejoindre la rue Bonaventure et attendre la place de l'Évêché où déjà plusieurs mil-

lions de personnes étaient réunies, sans compter celles qui déjà remplissaient la Cathédrale où Son Excellence chantera tantôt le Salut du très Saint-Sacrement.

Partout sur le parcours, les décorations foisonnent et les gens sont heureux de saluer le passage du Représentant du Pape.

A l'Évêché, Sa Grandeur Monseigneur Cloutier entouré d'un nombreux Clergé attend Son Excellence. Et quand paraît la voiture qui porte le distingué visiteur Sa Grandeur Monseigneur Cloutier descend jusqu'à la rue à la rencontre du Délégué qui vient de mettre pied à terre. Tous deux s'étreignent dans une accolade toute fraternelle et ensemble ils gagnent le portique de l'Évêché entre une double haie de Zouaves et d'enfants de Chœur.

Le cortège, fanfares en tête, enfile la rue Saint-Maurice toute pavée et garnie d'une foule considérable, puis tourne à la rue Laviolette qu'il descend jusqu'à la rue Saint-Pierre pour rejoindre la rue Bonaventure et attendre la place de l'Évêché où déjà plusieurs mil-

lions de personnes étaient réunies, sans compter celles qui déjà remplissaient la Cathédrale où Son Excellence chantera tantôt le Salut du très Saint-Sacrement.

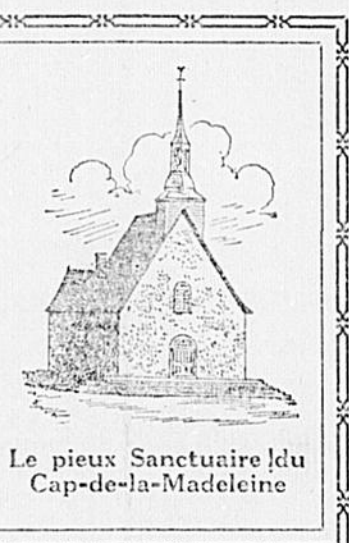
Partout sur le parcours, les décorations foisonnent et les gens sont heureux de saluer le passage du Représentant du Pape.

A l'Évêché, Sa Grandeur Monseigneur Cloutier entouré d'un nombreux Clergé attend Son Excellence. Et quand paraît la voiture qui porte le distingué visiteur Sa Grandeur Monseigneur Cloutier descend jusqu'à la rue à la rencontre du Délégué qui vient de mettre pied à terre. Tous deux s'étreignent dans une accolade toute fraternelle et ensemble ils gagnent le portique de l'Évêché entre une double haie de Zouaves et d'enfants de Chœur.

Le cortège, fanfares en tête, enfile la rue Saint-Maurice toute pavée et garnie d'une foule considérable, puis tourne à la rue Laviolette qu'il descend jusqu'à la rue Saint-Pierre pour rejoindre la rue Bonaventure et attendre la place de l'Évêché où déjà plusieurs mil-

lions de personnes étaient réunies, sans compter celles qui déjà remplissaient la Cathédrale où Son Excellence chantera tantôt le Salut du très Saint-Sacrement.

Partout sur le parcours, les décorations foisonnent et les gens sont heureux de saluer le passage du Représentant du Pape.



Le pieux Sanctuaire du Cap-de-la-Madeleine

A l'Évêché

S'adressant alors à Son Excellence le Délégué, Sa Grandeur Monseigneur Cloutier lui offre ses hommages et ceux de son diocèse:

A Son Excellence
Mgr Andrea Cassulo,
Archevêque de Léontopolis,
Délégué Apostolique au
Canada et à Terre-Neuve.

Excellence,

Pour la première fois, Vous Vous trouvez dans notre ville des Trois-Rivières, et ce jour, marqué par un pareil honneur, restera longtemps dans notre mémoire comme un des plus glorieux de nos annales.

Nous ne Vous connaissons pas encore personnellement, Excellence. Il y a à peine plus d'un an

porté des succès remarquables. En Egypte tout particulièrement, Votre Excellence, par Sa sagesse, Sa prudence, Sa fermeté, avait obtenu de magnifiques résultats.

Où, nous savons comment les catholiques de cette lointaine contrée, ayant à faire face à des problèmes extrêmement difficiles, ont appris, grâce à Vous, Excellence, à se mieux connaître, à mieux unir leurs forces, et partant, à se défendre plus efficacement contre leurs ennemis. Nous le savons encore; c'est par Votre initiative qu'ils ont fondé et qu'ils maintiennent un journal absolument dévoué aux intérêts de notre foi et qui se fait constamment leur guide et leur appui dans l'ordre civil. Nous savons que, devant cette puissance, les ennemis ont reculé, et les catholiques d'Egypte jouissent d'une liberté qu'ils n'ont jamais connue par le passé.

Excellence, cette réputation si enviable et si digne d'éloges, Vous l'avez soutenue et même augmentée depuis que Vous êtes à Ottawa. Déjà, Vous avez pris contact avec presque tous les coins de notre immense pays. Vous avez étudié la situation de l'Eglise canadienne sous tous ses aspects. Vous en connaissez les brillantes perspectives et Vous montrez que Vous avez à cœur la continuation de son progrès dans la concorde et la charité du Christ. Déjà, à quelques reprises, Vous avez donné à tous les Evêques de ce pays confié à Votre vigilance de judicieuses directions pour la gouverne de leurs diocèses respectifs. Et, en les convoquant à Québec, ces jours derniers, en réunion plénière, Vous leur avez fourni l'occasion de discuter ensemble des questions d'importance primordiale pour leur unité d'action. Vous méritez d'en être félicité, Excellence, et je ne doute pas que tout cela portera des fruits heureux dont Vous-même, Vous pourrez Vous réjouir dans la satisfaction d'y avoir largement contribué.

Excellence, nous allons avoir le bonheur et l'avantage de Vous posséder quelques jours avec nous et c'est seulement par suite d'empêchements de force majeure, Vous ne l'ignorez pas, que nous ne Vous avons pas accueilli plus tôt dans la cité trifluvienne. Aujourd'hui, d'avoir été ainsi retardé, notre joie se trouve plus vive. En Vous souhaitant un bon voyage, nous souhaitons en Vous disant au nom de mon Clergé et de tout mon peuple: "Benedictus qui venit in nomine Domini", je désire Vous assurer que nous nous inclinons devant Vous avec tout le respect dont nous sommes capables. Nous sommes avides de recevoir, avec les bénédictions que Vous nous apportez, les directions qu'il Vous plaira de nous donner.

Croyez-le, Excellence, nous nous proclamons avec sincérité les enfants soumis et attachés de Notre très Saint-Père le Pape, que Vous incarnerez ici, en ce moment. N'oubliez pas, un groupe nombreux de nos jeunes gens, saisis à leur départ par mon illustre prédécesseur, Monseigneur Laflèche, sont allés à bas faire à Sa Sainteté Pie IX un rempart de leurs poitrines contre l'odieux envahissement des hordes piémontaises, et, ces vaillants, ils auraient été heureux de verser tout leur sang pour la défense des droits sacrés du Saint-Siège. Eh bien! soyez-en certain, nous avons hérité de la même piété, du même zèle et du même dévouement à l'égard de notre Père commun de Rome.

Et maintenant, Excellence, nous Vous prions de faire descendre sur nous et sur notre diocèse entier les plus abondantes, les plus précieuses faveurs du Ciel. Au nom de Pie XI, bénissez-nous.

Des applaudissements soulignent ces belles paroles de notre Premier Pasteur et Son Excellence lui presse affectueusement la main.

Son Honneur le Maire, à son tour, offre à Son Excellence les hommages et les vœux des citoyens de la ville des Trois-Rivières.

Le cortège, fanfares en tête, enfile la rue Saint-Maurice toute pavée et garnie d'une foule considérable, puis tourne à la rue Laviolette qu'il descend jusqu'à la rue Saint-Pierre pour rejoindre la rue Bonaventure et attendre la place de l'Évêché où déjà plusieurs mil-

lions de personnes étaient réunies, sans compter celles qui déjà remplissaient la Cathédrale où Son Excellence chantera tantôt le Salut du très Saint-Sacrement.

Partout sur le parcours, les décorations foisonnent et les gens sont heureux de saluer le passage du Représentant du Pape.

A l'Évêché, Sa Grandeur Monseigneur Cloutier entouré d'un nombreux Clergé attend Son Excellence. Et quand paraît la voiture qui porte le distingué visiteur Sa Grandeur Monseigneur Cloutier descend jusqu'à la rue à la rencontre du Délégué qui vient de mettre pied à terre. Tous deux s'étreignent dans une accolade toute fraternelle et ensemble ils gagnent le portique de l'Évêché entre une double haie de Zouaves et d'enfants de Chœur.

Le cortège, fanfares en tête, enfile la rue Saint-Maurice toute pavée et garnie d'une foule considérable, puis tourne à la rue Laviolette qu'il descend jusqu'à la rue Saint-Pierre pour rejoindre la rue Bonaventure et attendre la place de l'Évêché où déjà plusieurs mil-

lions de personnes étaient réunies, sans compter celles qui déjà remplissaient la Cathédrale où Son Excellence chantera tantôt le Salut du très Saint-Sacrement.

Partout sur le parcours, les décorations foisonnent et les gens sont heureux de saluer le passage du Représentant du Pape.

A l'Évêché, Sa Grandeur Monseigneur Cloutier entouré d'un nombreux Clergé attend Son Excellence. Et quand paraît la voiture qui porte le distingué visiteur Sa Grandeur Monseigneur Cloutier descend jusqu'à la rue à la rencontre du Délégué qui vient de mettre pied à terre. Tous deux s'étreignent dans une accolade toute fraternelle et ensemble ils gagnent le portique de l'Évêché entre une double haie de Zouaves et d'enfants de Chœur.

Le cortège, fanfares en tête, enfile la rue Saint-Maurice toute pavée et garnie d'une foule considérable, puis tourne à la rue Laviolette qu'il descend jusqu'à la rue Saint-Pierre pour rejoindre la rue Bonaventure et attendre la place de l'Évêché où déjà plusieurs mil-

porté des succès remarquables. En Egypte tout particulièrement, Votre Excellence, par Sa sagesse, Sa prudence, Sa fermeté, avait obtenu de magnifiques résultats.

Où, nous savons comment les catholiques de cette lointaine contrée, ayant à faire face à des problèmes extrêmement difficiles, ont appris, grâce à Vous, Excellence, à se mieux connaître, à mieux unir leurs forces, et partant, à se défendre plus efficacement contre leurs ennemis. Nous le savons encore; c'est par Votre initiative qu'ils ont fondé et qu'ils maintiennent un journal absolument dévoué aux intérêts de notre foi et qui se fait constamment leur guide et leur appui dans l'ordre civil. Nous savons que, devant cette puissance, les ennemis ont reculé, et les catholiques d'Egypte jouissent d'une liberté qu'ils n'ont jamais connue par le passé.

Excellence, cette réputation si enviable et si digne d'éloges, Vous l'avez soutenue et même augmentée depuis que Vous êtes à Ottawa. Déjà, Vous avez pris contact avec presque tous les coins de notre immense pays. Vous avez étudié la situation de l'Eglise canadienne sous tous ses aspects. Vous en connaissez les brillantes perspectives et Vous montrez que Vous avez à cœur la continuation de son progrès dans la concorde et la charité du Christ. Déjà, à quelques reprises, Vous avez donné à tous les Evêques de ce pays confié à Votre vigilance de judicieuses directions pour la gouverne de leurs diocèses respectifs. Et, en les convoquant à Québec, ces jours derniers, en réunion plénière, Vous leur avez fourni l'occasion de discuter ensemble des questions d'importance primordiale pour leur unité d'action. Vous méritez d'en être félicité, Excellence, et je ne doute pas que tout cela portera des fruits heureux dont Vous-même, Vous pourrez Vous réjouir dans la satisfaction d'y avoir largement contribué.

Excellence, nous allons avoir le bonheur et l'avantage de Vous posséder quelques jours avec nous et c'est seulement par suite d'empêchements de force majeure, Vous ne l'ignorez pas, que nous ne Vous avons pas accueilli plus tôt dans la cité trifluvienne. Aujourd'hui, d'avoir été ainsi retardé, notre joie se trouve plus vive. En Vous souhaitant un bon voyage, nous souhaitons en Vous disant au nom de mon Clergé et de tout mon peuple: "Benedictus qui venit in nomine Domini", je désire Vous assurer que nous nous inclinons devant Vous avec tout le respect dont nous sommes capables. Nous sommes avides de recevoir, avec les bénédictions que Vous nous apportez, les directions qu'il Vous plaira de nous donner.

Croyez-le, Excellence, nous nous proclamons avec sincérité les enfants soumis et attachés de Notre très Saint-Père le Pape, que Vous incarnerez ici, en ce moment. N'oubliez pas, un groupe nombreux de nos jeunes gens, saisis à leur départ par mon illustre prédécesseur, Monseigneur Laflèche, sont allés à bas faire à Sa Sainteté Pie IX un rempart de leurs poitrines contre l'odieux envahissement des hordes piémontaises, et, ces vaillants, ils auraient été heureux de verser tout leur sang pour la défense des droits sacrés du Saint-Siège. Eh bien! soyez-en certain, nous avons hérité de la même piété, du même zèle et du même dévouement à l'égard de notre Père commun de Rome.

Et maintenant, Excellence, nous Vous prions de faire descendre sur nous et sur notre diocèse entier les plus abondantes, les plus précieuses faveurs du Ciel. Au nom de Pie XI, bénissez-nous.

Des applaudissements soulignent ces belles paroles de notre Premier Pasteur et Son Excellence lui presse affectueusement la main.

Son Honneur le Maire, à son tour, offre à Son Excellence les hommages et les vœux des citoyens de la ville des Trois-Rivières.

Le cortège, fanfares en tête, enfile la rue Saint-Maurice toute pavée et garnie d'une foule considérable, puis tourne à la rue Laviolette qu'il descend jusqu'à la rue Saint-Pierre pour rejoindre la rue Bonaventure et attendre la place de l'Évêché où déjà plusieurs mil-

lions de personnes étaient réunies, sans compter celles qui déjà remplissaient la Cathédrale où Son Excellence chantera tantôt le Salut du très Saint-Sacrement.

Partout sur le parcours, les décorations foisonnent et les gens sont heureux de saluer le passage du Représentant du Pape.

A l'Évêché, Sa Grandeur Monseigneur Cloutier entouré d'un nombreux Clergé attend Son Excellence. Et quand paraît la voiture qui porte le distingué visiteur Sa Grandeur Monseigneur Cloutier descend jusqu'à la rue à la rencontre du Délégué qui vient de mettre pied à terre. Tous deux s'étreignent dans une accolade toute fraternelle et ensemble ils gagnent le portique de l'Évêché entre une double haie de Zouaves et d'enfants de Chœur.

Le cortège, fanfares en tête, enfile la rue Saint-Maurice toute pavée et garnie d'une foule considérable, puis tourne à la rue Laviolette qu'il descend jusqu'à la rue Saint-Pierre pour rejoindre la rue Bonaventure et attendre la place de l'Évêché où déjà plusieurs mil-

lions de personnes étaient réunies, sans compter celles qui déjà remplissaient la Cathédrale où Son Excellence chantera tantôt le Salut du très Saint-Sacrement.

Partout sur le parcours, les décorations foisonnent et les gens sont heureux de saluer le passage du Représentant du Pape.

A l'Évêché, Sa Grandeur Monseigneur Cloutier entouré d'un nombreux Clergé attend Son Excellence. Et quand paraît la voiture qui porte le distingué visiteur Sa Grandeur Monseigneur Cloutier descend jusqu'à la rue à la rencontre du Délégué qui vient de mettre pied à terre. Tous deux s'étreignent dans une accolade toute fraternelle et ensemble ils gagnent le portique de l'Évêché entre une double haie de Zouaves et d'enfants de Chœur.

Le cortège, fanfares en tête, enfile la rue Saint-Maurice toute pavée et garnie d'une foule considérable, puis tourne à la rue Laviolette qu'il descend jusqu'à la rue Saint-Pierre pour rejoindre la rue Bonaventure et attendre la place de l'Évêché où déjà plusieurs mil-

lions de personnes étaient réunies, sans compter celles qui déjà remplissaient la Cathédrale où Son Excellence chantera tantôt le Salut du très Saint-Sacrement.

Partout sur le parcours, les décorations foisonnent et les gens sont heureux de saluer le passage du Représentant du Pape.

A l'Évêché, Sa Grandeur Monseigneur Cloutier entouré d'un nombreux Clergé attend Son Excellence. Et quand paraît la voiture qui porte le distingué visiteur Sa Grandeur Monseigneur Cloutier descend jusqu'à la rue à la rencontre du Délégué qui vient de mettre pied à terre. Tous deux s'étreignent dans une accolade toute fraternelle et ensemble ils gagnent le portique de l'Évêché entre une double haie de Zouaves et d'enfants de Chœur.

Le cortège, fanfares en tête, enfile la rue Saint-Maurice toute pavée et garnie d'une foule considérable, puis tourne à la rue Laviolette qu'il descend jusqu'à la rue Saint-Pierre pour rejoindre la rue Bonaventure et attendre la place de l'Évêché où déjà plusieurs mil-

lions de personnes étaient réunies, sans compter celles qui déjà remplissaient la Cathédrale où Son Excellence chantera tantôt le Salut du très Saint-Sacrement.

Partout sur le parcours, les décorations foisonnent et les gens sont heureux de saluer le passage du Représentant du Pape.

A l'Évêché, Sa Grandeur Monseigneur Cloutier entouré d'un nombreux Clergé attend Son Excellence. Et quand paraît la voiture qui porte le distingué visiteur Sa Grandeur Monseigneur Cloutier descend jusqu'à la rue à la rencontre du Délégué qui vient de mettre pied à terre. Tous deux s'étreignent dans une accolade toute fraternelle et ensemble ils gagnent le portique de l'Évêché entre une double haie de Zouaves et d'enfants de Chœur.



S.G. Mgr François-Xavier Cloutier Evêque des Trois-Rivières, qui a présenté les hommages du diocèse à Son Excellence le Délégué Apostolique

A Son Excellence
Mgr Andrea Cassulo,
Archevêque titulaire de
Léontopolis,
Délégué Apostolique au
Canada et à Terre-Neuve,

C'est avec une grande joie que les citoyens des Trois-Rivières ont accueilli l'heureuse nouvelle de votre visite officielle dans notre cité trois fois séculaire.

Notre digne et sympathique Evêque a honoré grandement notre Conseil municipal en lui permettant de prendre part aux splendides démonstrations qui sont faites à l'occasion de votre arrivée et de votre séjour au milieu de nous.

Monseigneur, notre Evêque, nous n'en doutons pas, nous rendra le témoignage auprès de Votre Excellence, que depuis les origines de notre ville, jusqu'à ce jour, tous les desirs de l'autorité ecclésiastique ont été comme des loix pour les administrateurs civils.

Toujours les conseils municipaux qui se sont succédés depuis au delà de quatre-vingts ans, ont tenu à mettre leurs faibles ressources à la disposition des nombreuses

œuvres d'éducation et de charité qui font la gloire de l'épiscopat trifluvien.

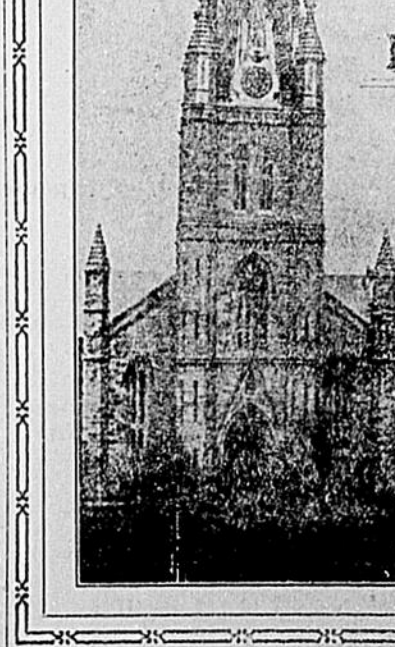
Cette union de l'Eglise trifluvienne avec l'autorité civile qui a toujours existé chez nous, demeurera, nous en donnons la garantie à Votre Excellence, aussi grande et aussi vivace qu'elle l'a toujours été.

Il nous fait plaisir de témoigner, en présence du Représentant du Saint-Siège, la reconnaissance que les citoyens des Trois-Rivières doivent à notre illustre Evêque et à ses distingués prédécesseurs, pour les immenses services qu'ils ont rendus à nos concitoyens, et qui leur ont assuré la paix et la sécurité la plus parfaite.

C'est pénétrés de ces sentiments que nous déposons aux pieds du Saint-Père, en votre illustre personne, nos hommages, nos respects et tout notre dévouement. Nous priant de faire descendre sur nous, nos familles et notre peuple, Vos plus abondantes bénédictions.

(Suite à la page 3)

La Cathédrale et l'Évêché du diocèse des Trois-Rivières



COURRIERS DE NOS CORRESPONDANTS DE LA REGION

GENTILLY

La résidence de M. Hervé Nap.-Mailhot, de Gentilly, vient d'être détruite par un incendie

Un incendie d'origine inconnue a détruit la maison de M. Hervé Nap.-Mailhot, de Gentilly, vint d'être détruite par un incendie. Deux hangars, qui se trouvaient à proximité de la maison ont été également détruits. On a pu cependant réussir à protéger les bâtiments et les granges. Et grâce au grand travail de nos pompiers volontaires, le feu était sous contrôle vers midi.

Les pertes s'élevaient à trois mille piastres environ. Il y a peu d'assurances.

Honneur au mérite

Mlle Marie-Rose Baril, institutrice à Gentilly, vient de recevoir par l'entremise de l'inspecteur Belcourt une prime de \$20.00 en récompense de ses succès dans l'enseignement. Nos sincères félicitations.

Sépultures d'enfant

Est décédé le 18 septembre à l'âge de deux mois, Jacques, enfant de M. et Mme Alphonse Sévigny, il a été inhumé le 19, dans l'après-midi. A la famille éprouvée nous offrons nos sincères sympathies.

Service anniversaire.

La semaine dernière eut lieu au milieu d'un grand concours de parents et d'amis, le service anniversaire de Mme Turia Mailhot, née Reine Boisvert.

Va et vient

M. et Mme Elric Jéaux et sa fillelette Yolande, des Trois-Rivières, chez des amis.

—M. Joseph Poisson, de Falls River, chez sa sœur Mme Luc Deshaies.

—M. Raoul Baril, dentiste à Montmagny, chez son père M. Ernest Baril.

—M. Gérard Beauséne, de l'Ontario, chez son père M. Arthur Beauséne.

En visite au presbytère.

Monsieur l'abbé Alphonse Jolicoeur, vicaire à Pierreville, Monsieur l'abbé R. Rheault, vicaire à St-Bonaventure, Monsieur l'abbé Albert Bélisle, chapelain chez les RR. FF. du Sacré-Cœur, à Victoriaville, Monsieur l'abbé A. Gill, curé à Ste-Christine.

Monsieur l'abbé Louis-P. Birrette, vicaire à Gentilly, est allé à Québec en voyage d'affaires. M. et Mme Achille Scheling et Mlle Germaine Scheling sont allés à Montréal chez M. Evariste Scheling, professeur.

LOUISEVILLE

Funérailles de Mme H.-H. Lord

Les funérailles de Mme H.-H. Lord, née Jacques (Aurée) ont eu lieu à l'église de Louiseville, mardi le 2 courant. La levée du corps fut faite par M. l'abbé Joseph-L. Desaulniers, cousin de la défunte. Le service fut chanté par M. l'abbé A. Beaudry, assisté de M. le chanoine L.-A. Dussablon et de M. l'abbé Paquin, comme diacre et sous-diacre.

Monsieur l'abbé Desaulniers était dans le chœur. La chorale, sous la direction de M. C.-S. Thompson, rendit expressivement toute l'harmonie du chant funèbre.

Les porteurs étaient: MM. Jérémie-L. Desaulniers, Ed. Pratte, Isaac Giguère, Thomas Caron, T. Lambert, Thomas Vanasse, six tertiaires les accompagnaient: Mme Gustave Bellemare, Mme Gédéon Rousseau, O. Pichette, Elphège Lescaudres, Ephrem Lebel, Zoé Descheneaux. Conduisaient le deuil: le fils de la défunte Joseph Lord, ses frères: MM. Joseph et Napoléon Jacques, son beau-frère M. J.-A. Trépanier, ses sœurs Mmes Albert Garceau et J.-A. Trépanier, ses neveux et nièces, M. et Mme A.-V. Gaudin, Mme L.-A. Boisseau, Fernand Jacques et P.-A. Trépanier, ses belles-sœurs, Mmes Zéphir Lord, Joseph et Napoléon Jacques, ses cousins et cousines M. L. Lessard, N.P. et Mme Lessard, Mme Ed.-J. Lesage et Mlle Lesage, MM. Epiphane Lapin, Alexandre Bédard, Edmond Boisseau et Guy Lesage.

Dans l'assistance: les Révérends Sœurs de la Providence, de Sainte-Ursule et de Louiseville; Son Honneur le Maire Martin, J.-A. Coutu, N.P., Willie Pichette, Omer Rinfret, Edmond Gaucher, Gustave Caron, A.-E. Lesage, J. Naud, Olivier Mineau, Victor Héroux, Ed. Hébert, L. Baribeau, Napoléon Chevalier, Wilfrid Lambert, Charles Fortin, Marcel Voisard, Mmes Frs Paquin, J.-A. Jutras, F.-X. Massé, T. Lambert, Aimé Fortin, F.-X. Héroux, E. Foucher, Napoléon Chevalier, L. Pepin, E. Martin, Zéphirin Lambert, J.-A. Bussières, Mmes M.-L. Fortin, M.-L. Lavallée, Antoinette Lambert, Rose Pichette, Simone Caron, Germaine Pagé, etc., etc.

Pendant le service, la quête fut faite par Mmes Gédéon Rousseau et Zoé Descheneaux. Mme H.-H. Lord fut inhumée au cimetière des Trois-Rivières.

Offrande de messes: MM. et Mmes Joseph Jacques, Albert Garceau, J.-A. Trépanier, A.-V. Gaudin, Joseph Trépanier, J.-A. Garceau, L.-A. Boisseau, Mmes H.-Z. Lord, J.-E. Bédard, Mlle Alice Audet.

Bouquet spirituel Sœur Marie-de-la-Présentation, Paul Lord.

Sympathies

Révérends Sœurs de la Providence de Sainte-Ursule et de Louiseville; Révérends Sœurs de l'Assomption, RR. Frères de l'Instruction Chrétienne, les familles Louis Caron, Nap. Desrosiers, Mme J.-E. Bédard, Lucien Voisard, Napoléon Pagé, Willie Pichette, Charles Fortin, Isaac Giguère, J.-A. Bussières, L.-S. Hogue, Ed. Picotte, Elie Paquin, MM. et Mmes Joseph Cloutier, Albert Lessard, Thomas Vanasse, Gustave Bellemare, J.-E. Turgeon, Art. Plourde, Omer Rinfret, Paul Caron, T. Lambert, Frs Paquin, Olivier Mineau, Jos.-E. Naud, Jos.-H. Giguère, Ed. Hébert, Ph. Giguère, Thomas Caron, MM. A.-E. Lesage, Art. Giguère, E. Noël, Mmes E. Benoît, Louis Lambert, Zéphirin Lambert, Geo. E. Caron, Mmes Yvonne Lord, E. C. Pichette, M.-L. Fortin, M. L. Lavallée, Eugénie Lorange.

HEROUXVILLE

Naissances

M. et Mme Arthur Lefebvre, ont l'honneur de faire part à leurs parents et amis, de la naissance d'une fille baptisée sous le nom de Monique-Cécile-Andrée-Marie. Parrain et marraine: André Crête et Rachel Thiffault. La porteuse était Mlle Geneviève Thiffault, tante de l'enfant.

—M. et Mme William Tremblay, sont les heureux parents d'un fils appelé Joseph-Jean-Paul. Parrain et marraine: M. et Mme Maurice Fournier. La porteuse était Mme Pamphile Fournier, grand-mère de l'enfant.

Décès

M. et Mme Prudent Dessureault, ont eu la douleur de perdre leur bébé âgé de 6 mois, Joseph-Henri-Paul.

—M. et Mme Léopold Cyr, ont aussi le regret d'annoncer la mort de leur bébé baptisé, Joseph-Louis-Gérard. L'enfant était âgé de 2 mois.

Va et vient

M. et Mme Willie Vézina, leurs fillettes Rita-Gisèle et Colette, ainsi que M. et Mme Georges Yon, de Shawinigan, étaient de passage chez M. Gilles Gauthier, ces jours derniers.

—M. et Mme Maurice Dussault, ainsi que leur jeune garçon Roméo, du Cap-de-la-Madeleine, M. et Mme Donat Ratelle et leur bébé Joseph, M. et Mme Joseph Ratelle, M. et Mme Willie Ratelle, de Saint-Tite, étaient en promenade chez M. Clovis Bédard, la semaine dernière.

—M. et Mme Arthur Martin, de Grand-Mère, de passage chez M. Xavier Rheault, dimanche.

—M. et Mme Sam. Fortin, ainsi que leur bébé Emery, étaient les hôtes de M. Wilfrid Thiffault, la semaine dernière.

—Mmes Florette et Edouardina Rheault, sont allées à Grand-Mère ces jours derniers.

Ste-Geneviève-de-Batiscan

Naissance

Joseph-Louis-Jacques-Gaétan, fils de Jean-Louis Baribeau et de Aimée Trudel. Parrain: le Docteur Paul Trudel; marraine Mme Paul Trudel, grand-père et grand-mère de l'enfant. Porteuse: Mme Firmin Saint-Arnaud, arrière grand-mère de l'enfant.

ST-SEVERE

Service anniversaire

Vendredi, le 28 septembre, fut chanté le service anniversaire de feu Emma Chagné, épouse de Charles Lamy. Monsieur l'abbé A. Lamy, fils de la défunte, officiait, assisté de MM. les Abbés Jacob et Lamy.

Visite paroissiale

Monsieur le Curé a fait sa visite paroissiale et le recensement accuse l'état suivant: 108 familles, 520 communicants, 124 non communicants, population: 644.

Divers

Mme Adélaïde Lamy, est de retour d'un voyage à Montréal.

—M. Ernest Robert a passé une huitaine à Montréal.

—M. et Mme Oscar Trahan, M. Origène Bellemare, des Trois-Rivières, chez M. Philippe Trahan dimanche dernier.

—M. Edmond Chagné, des Trois-Rivières, a passé une dizaine, chez des parents et amis.

—De passage à Saint-Séver de dimanche dernier: M. et Mme Donat Gélinas, M. et Mme Henri Gélinas, MM. Henri Carboneau et Maurice Chagné, des Trois-Rivières; M. et Mme Emile Miron, leurs garçons Emile et Gilbert, chez M. L. Philippe Lesage.

ST-PROSPER

Imposantes funérailles

Ces jours derniers, avaient lieu les imposantes funérailles de Mlle Bernadette Baribeau, décédée le 30 septembre dernier à Montréal. Elle était fille de M. Onésime Baribeau, M. le chanoine O.-H. Lacerte, curé de la paroisse, officia au service funèbre.

La bannière des Enfants de Marie en tête du cortège était portée par MM. Lucien et Clément Massicotte, accompagnés de Mlles Alma Cossette, Geneviève Elbacher, Sarah Houde et Evelyn Gagnon.

Portaient la dépouille mortelle: MM. Victor, Théotime Elbacher, Fortunat Cossette, Clément Desaulniers, M. Charles-Ed. Gravel portait la croix. La chorale paroissiale sous la direction de M. Em. Massicotte, exécuta avec maîtrise la messe des morts. La quête pendant le service funèbre a été faite par Mlles Alma Cossette et Evelyn Gagnon, accompagnées de MM. Lucien et Clément Massicotte.

Un grand nombre de parents et d'amis témoignèrent leur sympathie en assistant aux funérailles.

Naissance

M. et Mme Adélaïde Gravel, née Régina Cloutier, font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille qui a reçu au baptême les noms de Marie-Raymonde-Raymonde. Parrain: M. Raymond Ledere; marraine: Mlle Suzanne Gravel.

—M. et Mme Romuald Beaulieu, née Joséphine Elbacher, sont heureux d'annoncer à leurs parents et amis, la naissance d'une fille qui a reçu au baptême les noms de Marie-Madeleine-Gilberte. Parrain: M. Théotime Elbacher; marraine: Mlle Gilberte Elbacher.

Mariage

Le 3 octobre dernier, M. le chanoine O.-H. Lacerte, bénissait le mariage de M. Alfred Gagnon, fils de feu M. Joseph-P. Gagnon, de Woonsocket, R.-I., avec Mlle Aline Bacon, fille de M. Lucien Bacon.

—M. Placide Gagnon, servait de témoin à son petit-fils et M. Luc Bacon accompagnait sa fille. Mlle Annette Bacon et M. Emile Trudel, assistaient comme garçon et fille d'honneur.

Pendant la cérémonie religieuse, un magnifique programme musical fut exécuté par la chorale paroissiale, et celle des Enfants de Marie.

Après avoir passé joyeusement la journée, les époux et un grand nombre d'invités se rendirent à la salle paroissiale magnifiquement décorée, afin d'assister à une belle soirée; il y eut, chant, musique, etc.

M. et Mme A. Gagnon reçurent de nombreux et riches cadeaux. Les époux partirent en voyage, accompagnés des meilleurs vœux de tous.

Notes diverses

M. l'abbé Théo. Gravel, curé de Saint-Boniface, en visite au presbytère et dans sa famille.

—Mlle Eva Massicotte, d'Amos, en visite chez M. Onésime-N. Cossette.

—M. Sylvas Massicotte, de Montréal, chez M. Alb. Massicotte, M. Alf. Morneau, de Donnacona, chez M. Pla. Gagnon.

—MM. et Mmes Ch. Cossette, Gaston Gagnon, en promenade à Deschambault.

—Mme Rosario Gagnon, de Amos, chez M. Phil. Gagnon.

—Mlle Agnès Barrette, en voyage aux Trois-Rivières.

—M. et Mme Aug. Massicotte, de Grandines, chez M. Ernest Massicotte. M. et Mme Ant. Gagnon, de Deschambault, chez M. Ernest Gagnon.

—Mme Téphosphore Godon, en promenade à Saint-Casimir.

—Mlle Lalaye, de Batiscan, chez M. Henri Rompré.

—M. et Mme Félix Desaulniers, en visite à Québec.

—M. et Mme Philias Cossette, de Amos, chez M. J.-D. Cloutier.

—M. et Mme Dénéré Jobidon, de Amos, chez M. Benoît A. Cloutier.

—Mlle Simone Gravel, de Grand-Mère, chez M. I. Houde.

—Mlle Flore Gagnon, revenue enchantée d'une promenade à Québec, et à Sainte-Anne-de-Beaupré.

DURHAM SUD

Mme J.-B. Vandale, est décédée à l'âge de 78 ans. Elle a été inhumée à l'Avenir.

ST-CELESTIN-DE-NICOLET

Un collision d'autos a eu lieu entre un auto conduit par M. Alex. Boulé, et un auto conduit par un citoyen de Grandes Piles, dans le village de Saint-Célestin. Les deux voitures ont été très endommagées, heureusement personne n'a été blessé.

Cap-de-la

Madeleine

Honneur au mérite

Il nous fait plaisir d'offrir nos sincères félicitations à Mlle Cécile Brousseau, institutrice de l'Ecole Saint-Thomas, qui vient de recevoir du Département de l'Instruction Publique, par l'entremise de M. J.-O. Goulet, inspecteur d'écoles, une prime de \$20.00 en récompense des succès obtenus dans l'enseignement.

LA BAIE

Naissances

M. et Mme Evile Gilbert, née Azilée Morasse, ont le plaisir d'annoncer à leurs parents et amis, la naissance d'un fils baptisé sous les noms de Joseph-Arnaud-Bruno. Parrain: M. Armand Maréchal; marraine: Mlle Jeanne-d'Arc Gilbert. Porteuse: Mme Adélaïde Vallée.

—M. et Mme Wilfrid Drolet, un fils baptisé sous les noms de Joseph-Maxime-Alphonse. Parrain: M. Maxime Lafrenière; marraine: Mlle Jeanne Lafrenière, grand-mère de l'enfant. Porteuse: Mme Philias Vallée.

—M. et Mme Oscar Maréchal, née Eva Lessard, un fils baptisé sous les noms de Joseph-Onil-Louis. Parrain et marraine: M. et Mme Hédège Lessard. Porteuse: Mme Adolphe Martin.

Décès

M. et Mme Georges Brousseau, ont eu la douleur de perdre leur bébé Georgette, ces jours derniers.

Pèlerinage au Cimetière

Dimanche dernier, eut lieu en notre paroisse, le pèlerinage annuel au Cimetière.

Une foule considérable de paroissiens se rendit au désir pressant de Monsieur l'abbé J.-A. Lapin, notre curé dévoué.

Le sermon de circonstance fut donné par le Rév. Père Richard, O.M.I., du Cap-de-la-Madeleine.

—M. l'abbé J.-A. Lapin, a passé quelques jours à Aston Station, en visite chez des parents.

—En visite chez M. et Mme Urbain Malboeuf: M. et Mme Omer Carle, Mme Camille Bergeron et son fils Victorin, de Grand-Mère.

—M. Arthur Vallée, était aux Trois-Rivières par affaires, lundi.

—M. et Mme Roch Houde, de Saint-Marc-de-Shawinigan, en visite chez M. et Mme Léonidas LaRoche, dimanche dernier.

—Mme Napoléon Gagnon, son fils Donias et M. Conrad Lajoie, sont revenus enchantés d'un voyage de quelques jours à Montréal.

—Mlle Evelyn Gagnon, de Notre-Dame-des-Anges, était en visite chez son frère M. Albany Gagnon, la semaine dernière.

—M. et Mme Willie Chrétien et leur famille, Mlle Germaine Bellemare, étaient à Joliette, dimanche.

—M. et Mme Ovide Vincent et leur famille étaient à Grand-Mère, chez des parents, ces jours derniers.

MISE EN SERVICE DE NOUVEAUX NAVIRES

M. R.-B. Teakle, gérant général de la Canadian National Steamships, annonce le départ ainsi que la constitution des équipages des nouveaux navires de sa Compagnie qui seront affectés prochainement au service Canada-Indes Occidentales.

Le "Lady Nelson" partira d'Halifax le 14 décembre prochain; le "Lady Hawkins", le 28 décembre et le "Lady Drake" le 11 janvier. Les départs auront lieu ensuite tous les quinze jours. Les navires se rendront jusqu'à Demerara et au retour feront escale à Saint-Jean, N.B.

Le "Lady Nelson" sera commandé par le capitaine T.-R. Coffin, le "Lady Hawkins", par le capitaine B.-W.-C. Manning, et le "Lady Drake" par le capitaine W.-R. Armit.

Les deux navires qui doivent être lancés plus tard, le "Lady Rodney" et le "Lady Somers", seront commandés par les capitaines J.-M. Reith et H.-O. Giffin.

Les nouveaux navires sont peints en blanc avec des cheminées barrées rouge, blanc et bleu. Le drapeau de la Compagnie et lui-même tricolore et porte pour emblème une feuille d'érable. La devise de la Compagnie est "Suivez le drapeau du pays de l'érable au pays des palmiers".

SAINTE-THECLE

Les Quarante-Heures

Du 18 au 20 septembre, nous avons eu les pieux exercices des Quarante-Heures. L'assistance était nombreuse tous les jours.

Comme il est beau de voir toute une paroisse venir en foule rendre un témoignage de reconnaissance de foi et d'amour à ce Dieu si bon qui habite parmi nous. Chacun voulait faire plusieurs communions pour réparer les négligences du passé et offrir au divin Cœur de Jésus, un tribut de réparation et d'amour.

Notes diverses

M. et Mme Spéral Lafontaine, ont l'honneur de faire part à leurs parents et amis, de la naissance d'une fille qui reçut au baptême, les noms de Marie-Chaire-Elaine.

—Mlle Jeanne Dubois, était de passage aux Trois-Rivières, dernièrement.

—Mlle Anna Gervais est revenue dans sa famille, enchantée d'un voyage aux Etats-Unis, chez des parents.

Pour que l'art véritable exerce son influence sur les âmes, il est indispensable qu'il plonge ses racines dans le sacrifice.

ABEILLES A VENDRE: 15 boîtes d'abeilles en bonne santé italiennes pures, prêtes pour l'hivernement. Poêle de cuisine en fonte, petite fournaise, meubles. S'adresser à M. Azarie Boucher, La Pointe-du-Lac (sur la grande route). 11-13

Horaire des Bateaux Traversiers

LE PROGRES ET LAUZON

Trois-Rivières Ste-Angèle

5.30 a.m. Samedi	6.00 a.m.
6.30 "	7.00 "
7.30 "	8.00 "
8.30 "	9.00 "
9.00 "	Deux 9.30 "
9.30 "	traversiers 10.00 "
10.00 "	" 10.30 "
10.30 "	" 11.00 "
11.00 "	" 11.30 "
11.30 "	" 12.00 p.m.
12.00 "	" 12.30 "
12.30 "	" 1.00 "
1.00 "	" 1.30 "
1.30 "	" 2.00 "
2.00 "	" 2.30 "
2.30 "	" 3.00 "
3.00 "	" 3.30 "
3.30 "	" 4.00 "
4.00 "	" 4.30 "
4.30 "	" 5.00 "
5.00 "	" 5.30 "
5.30 "	" 6.00 "
6.00 "	" 6.30 "
6.30 "	" 7.00 "
7.00 "	" 7.30 "
7.30 "	" 8.00 "
8.00 "	" 8.30 "
8.30 "	" 9.00 "
9.30 "	" 10.00 "
10.30 "	" 11.00 "
11.30 "	" 12.00 "

—Les Trois-Rivières, 3 juillet 1928
Z. Lambert,
Ingénieur de la Cité
J.-M. GABIAS,
CONTROLEUR

Placement Intéressant

CHEMIN DE FER

Québec Saguenay Chibougamau

6% 15 ans

Prix, 100 et l'intérêt couru

Avec un bonus d'une action (commune) de \$100.00 valeur au pair avec achat de chaque \$1000.00 d'obligations.

Renseignements additionnels sur demande.

Téléphone ou télégraphiez vos commandes à nos frais

La Corporation de Prêts de Québec

132, rue St-Pierre, QUEBEC Téléphone: 2-8748

Représentant aux Trois-Rivières: L. Létourneau

9, rue St-Pierre, Tél.: 205

séc. gérant de l'Union Régionale des Caisses Populaires.

Les Trois-Rivières.

LE BIEN PUBLIC est édité par la Cie Le Bien Public Ltée dont M. l'abbé D. Gélinas est le gérant, et imprimé par l'imprimerie St-Joseph, au No 3, rue Hart, Les Trois-Rivières

Annonces -- Classifiées

35 centins pour 25 mots; 1c. par mot additionnel.

TRANSPORT.—Avez-vous des Valises, Coffres, Meubles ou effets semblables à faire transporter, téléphonez au No 152, Georges Dufréne, Engr., rue Champflour, en face de la gare, j.n.o.

A VENDRE: Machines pour portes et chassis, planeur et banc de scie ronde, machine de tenons, scie à ruban: mortoiseuse, sableuse box planeur, et un moteur "Westinghouse" de dix forces. Conditions faciles. S'adresser à F.-X. Thérien, 20, rue Notre-Dame, Louiseville. Téléphone: 153w M. et J. j.n.o.

ON DEMANDE UN PORTIER Au Séminaire Saint-Joseph, homme de confiance, actif, d'âge mûr, sans liens de famille, références exigées. S'adresser à Monsieur le Procureur, Séminaire Saint-Joseph, Avenue Laviolette, Les Trois-Rivières.

PACIFIQUE CANADIEN LA PLUS GRANDE ORGANISATION DE TRANSPORT AU MONDE

" NOUVEL HORAIRE "

Heure Solaire

En vigueur le 30 septembre 1928

Départs des Trois-Rivières

Départs pour Montréal:

2.50 a.m., tous les jours
10.15 a.m., jours de semaine
3.35 p.m., tous les jours
4.45 p.m., tous les jours
7.05 p.m., tous les jours

Départs pour Québec:

4.05 a.m., tous les jours
7.15 a.m., tous les jours
12.00 midi tous les jours
1.05 p.m., jours de semaine
7.00 p.m., dimanche seulement

7.30 p.m., tous les jours

Départs pour Shawinigan et Grand-Mère

Un illustre témoignage

C'est un illustre témoignage à la foi vive de notre population, à son respect filial pour le Pape et pour l'Eglise, que vient de rendre le distingué représentant de Sa Sainteté au Canada. A cet égard, la première impression de Son Excellence Monseigneur Andrea Cassulo est une d'admiration pour ce peuple catholique du Québec, pour cette foule immense qui l'accueillait samedi dans notre ville des Trois-Rivières, pour cette population restée fidèle à la foi ancestrale, et gardienne de la tradition séculaire. Et nous retenons avec joie que l'impression causée chez nos illustres visiteurs demeure la même: l'éloge qui tombe aujourd'hui des lèvres de Son Excellence Monseigneur Cassulo est le même que celui qui nous venait de la part d'un autre Délégué Apostolique Monseigneur Di Maria, comme le même aussi que nous exprimait le vénérable Cardinal Vannutelli lors des inoubliables fêtes du Congrès Eucharistique en 1910.

Ce témoignage nous est infiniment précieux car nous y voyons là le plus solide encouragement à continuer la vie simple et forte qui est restée celle de notre nationalité depuis trois siècles. Le foyer canadien, sous la garde de la croix et à l'ombre de son église, est demeuré l'asile de toutes les vertus familiales. Au milieu de ce siècle tourmenté nous n'avons pas voulu cesser d'être ce que nous sommes, et les envoyés de celui qui représente la plus sainte autorité sur la terre, la plus grande sagesse et la véritable bonté, nous donnent, avec leur encouragement, l'assurance que nous n'avons pas dévié du droit chemin.

A la foule qui se massait samedi après-midi devant l'Évêché et qui attendait une première bénédiction, Son Excellence le Délégué Apostolique disait qu'il remerciait la Providence d'avoir donné à son peuple un si beau jour. Je suis heureux, disait-il, d'être parmi une population si catholique, si pleine de foi, si affectueuse et dévouée envers le Souverain Pontife et celui qui le représente. Il déclarait que son cœur débordait tellement de joie et d'émotion en face de ce spectacle que les paroles étaient totalement impuissantes à traduire son émotion.

Le lendemain, à la foule qui remplissait la Cathédrale pour la messe solennelle célébrée par Son Excellence Monseigneur Cassulo, le Délégué Apostolique répétait les mêmes paroles et durant l'après-midi, lors des inoubliables fêtes du Cap, l'envoyé de Sa Sainteté disait que le spectacle consolant qu'il avait alors sous les yeux était le même qu'il avait eu de notre population croyante et catholique de toute notre Province de Québec. Son Excellence Monseigneur Cassulo se disait profondément ému de la réception enthousiaste de cette foule qui aime tant Notre-Seigneur Jésus-Christ, la très sainte Vierge et le Souverain Pontife. Son cœur de Représentant de Pie XI désirait depuis longtemps visiter la population si pleine de foi du diocèse des Trois-Rivières. C'est le cœur rempli d'une grande satisfaction qu'il a pu être témoin aujourd'hui de la dévotion de ce peuple à l'égard de la Vierge. Il dit qu'il réconfort cela sera pour le Saint-Père d'apprendre de sa bouche le récit de ces manifestations publiques de la foi canadienne.

Le premier geste du Représentant du Pape a été de bénir la foule qui se pressait à sa rencontre; puis cette bénédiction est tombée aussi sur les fidèles qui remplissaient la vaste Cathédrale, sur les fidèles de toute notre ville, sur les fidèles de tout le diocèse. Que cette bénédiction papale, disait le Délégué, soit un gage de paix et de bonheur pour tous vos foyers.

Et si l'on veut savoir de quelle façon notre peuple s'efforce de mériter la protection du Ciel, nous n'avons qu'à relire la supplication que notre vénérable Evêque des Trois-Rivières, Sa Grandeur Monseigneur Cloutier, adressait à la Vierge du Rosaire qu'il venait solennellement de couronner dans la Basilique du Cap le 12 octobre 1904. C'est en répétant publiquement cette prière devant la foule dimanche, que le Rév. Père Francoeur terminait son sermon.

Notre vénérable Premier Pasteur suppliait la Vierge du Rosaire d'accepter le témoignage public et solennel de notre gratitude, de bénir le Grand Pontife qui gouverne l'Eglise, de bénir son illustre Représentant, de bénir notre Eglise du Canada, de bénir notre diocèse. Puis venait cette pressante supplication: "O Notre-Dame du Saint Rosaire, voyez nos besoins à tous; ayez pitié de nous sous votre protection toute-puissante. Nous vous promettons d'être fidèles à suivre vos leçons et vos exemples, d'aimer Jésus, votre divin Fils et notre adorable Sauveur, de le faire régner sur nous, sur nos familles, sur notre société, jusqu'à ce qu'il Lui plaise de nous appeler à régner avec Lui et avec Vous dans l'éternité des siècles..."

C'est la foi de tout son peuple que notre vénérable Evêque exprimait d'une manière si vibrante. Et c'est parce que notre population croyante vit de cette foi là, que nous espérons du ciel la protection promise aux nationalités qui mettent en Dieu leur confiance, et s'efforcent de vivre selon sa divine loi.

Des réceptions magnifiques attendent Son Excellence le Délégué Apostolique dans nos communautés, dans nos maisons d'éducation; les villes de Grand-Mère et de Shawinigan auront aussi la visite de Son Excellence Monseigneur Cassulo. En sorte que toute cette semaine sera l'occasion de réjouissances extraordinaires en l'honneur de celui qui représente Sa Sainteté Pie XI avec tant de dignité, tant de cordialité.

Nous souhaitons que notre illustre visiteur garde de son passage parmi nous, un heureux et bienveillant souvenir.

Joseph Barnard

VISITE DE SON EXCELLENCE LE DELEGUE APOSTOLIQUE AUX TROIS-RIVIERES

(Suite de la Page 1)

Son Excellence serre la main de Monsieur le Maire et le félicite de ses bonnes paroles.

Puis se tournant vers Sa Grandeur Monseigneur Cloutier et vers la foule compacte qui se presse à ses pieds, Son Excellence dit sa joie de se trouver aux Trois-Rivières.

C'était mon intention, dit-elle, avant de faire ma tournée dans les bons diocèses de la Province de Québec de commencer par le diocèse des Trois-Rivières, voulant ainsi témoigner toute ma sympathie pour Votre Grandeur, Monseigneur. C'était vous rendre justice, car après Montréal et Québec, le diocèse des Trois-Rivières tient la première place dans votre belle Province.

Mais votre Evêque m'a répondu qu'il était loin de son diocèse dans ce temps, loin de son troupeau et qu'il aimerait être au milieu de ses ouailles pour recevoir dignement le Représentant du Saint-Père. Alors je me suis dirigé ailleurs et suis venu tout près d'ici, à Nicolet.

Mais Trois-Rivières est toujours resté dans mon cœur et il me tardait d'affirmer à votre beau pays et à votre ville les sentiments d'affection la plus sincère de mon âme.

Un jour je reçus une lettre de Monseigneur me disant que c'était le moment propice pour faire ma visite aux Trois-Rivières et j'ai dit: Je viens. Venite, exultemus Domino.

Voici de beaux jours que le bon Dieu nous a donnés. Remercions-en le Seigneur.

Vous dire Monseigneur, combien je suis heureux d'être au milieu de vos ouailles aujourd'hui dépasse ma parole, car, vous le savez, souvent la parole ne peut exprimer les sentiments que le cœur éprouve. Mais les remerciements d'un Délégué sont l'expression des sentiments d'un cœur qui aime.

Je viens au nom du Souverain Pontife et la brillante réception que vous me faites n'est pas pour moi; vous avez donné un grand témoignage de votre foi au Pape; vous avez montré l'esprit d'un peuple vraiment chrétien, d'un peuple qui n'a pas peur de montrer ses convictions et je vous en félicite, mes bien chers amis.

Je ferais descendre sur vous et sur vos familles, sur vos murs, sur votre ville qui occupe une place si importante dans la puissance du Canada, la bénédiction du Saint-Père.

Je suis heureux de constater l'harmonie qui règne ici entre l'autorité civile et l'autorité ecclésiastique. Pour arriver au succès, les Autorités doivent marcher la main dans la main. Tous nous avons des droits, mais là où il y a de l'harmonie il y a de la paix et du succès.

Maintenant, Monseigneur, je vous remercie des bonnes paroles que vous m'avez adressées. Mon œuvre est bien humble et si elle a produit de bons résultats c'est à Dieu qu'ils sont dus. Pas à nous la gloire, mais à vous Seigneur.

Merci, cher Monseigneur. Je suis heureux d'être avec vous et mon cœur est rempli d'affection pour votre clergé, vos œuvres, vos malades. Je demande à Dieu de vous bénir tous comme je vous bénis du plus profond de mon cœur.

D'un geste large Son Excellence bénit la foule recueillie.

Quelques minutes après, Monseigneur le Délégué paraît sur le portique de l'Évêché, revêtu des habits pontificaux, mitre en tête et croix en main, se rendant à la Cathédrale pour la bénédiction du très Saint-Sacrement.

La procession passe par la rue Bonaventure et pénètre dans la Cathédrale remplie de fidèles.

Son Excellence était accompagnée de MM. les Chanoines Boulay et Denoncourt. Mgr Chartier et M. le Chanoine Lamothe assistaient Sa Grandeur Monseigneur Cloutier. Mgr J.-E. Paquin dirigeait les cérémonies. M. l'abbé J.-Bte Carignan dirigeait au trône de Monseigneur Cloutier.

Sa Grandeur Monseigneur Comtois occupait un prie-Dieu avec le secrétaire Mgr Beazotti.

Les élèves de l'Académie servaient à l'autel.

En entrant à la Cathédrale par les grandes portes de la tour centrale, le coup-d'œil était magnifique et les vastes nefs présentaient un aspect tout particulier. Le chœur était brillamment illuminé

tandis que le maître-autel brillait sous les feux des lampes multicolores.

Une mitre dessinée par des lampes en verre rouge dominait le tout pendant qu'au-dessus du tabernacle une grande croix était fixée en travers d'une croix éclairée de lumières vertes.

Les superbes verrières qui entourent le chœur et celles des premières fenêtres de la nef paraissaient d'une beauté tout à fait extraordinaire baignées qu'elles étaient par cette lumière mystérieuse d'un bel après-midi d'automne.

De partout, dans la voûte paraissaient des banderoles qui venaient se joindre en des courbes majestueuses au-dessus de jolies corbeilles de fleurs. Et parmi tout cela, des drapeaux Sacré-Cœur et des drapeaux du Pape, à profusion.

Dans le bas chœur Son Honneur le Maire et Messieurs les Echevins avaient pris place, et un bon nombre de religieux et de prêtres de la ville et du diocèse occupaient les stalles.

La chorale de la Cathédrale et la Chorale des enfants de l'Académie firent les frais du chant.

Un Te Deum fut chanté en arrivant au chœur, puis eut lieu la bénédiction du très Saint-Sacrement.

Après la cérémonie, Son Excellence se retira à l'Évêché.

Messe Pontificale dimanche matin

Dimanche matin Son Excellence chantait la grand-messe à la Cathédrale.

Cette cérémonie restera gravée dans la mémoire des fidèles de la paroisse de l'Immaculée-Conception comme l'une des plus brillantes qui se soient passées dans notre église si pieuse et si belle.

Comme la veille, Son Excellence Nos Seigneurs Cloutier et Comtois, avaient revêtu à l'Évêché les insignes de leurs dignités. Les superbes ornements d'or brillaient, resplendissaient, sous la lumière discrète d'une belle matinée d'octobre et les enfants de chœur, les familiers rayonnaient dans leurs soutanes violettes et rouges sous la blancheur immaculée des beaux surplis aux dentelles ajourées.

La procession laisse l'Évêché vers les dix heures, passe entre les rangs d'une double rangée de nos Zouaves dévoués, sous les ordres du Commandant J.-Israël Lafontaine. Sa Grandeur Monseigneur Comtois venait après le clergé ayant à ses côtés Mgr Beazotti.

Sa Grandeur Monseigneur Cloutier était accompagné de Mgr Chartier et de Monsieur le Chanoine Lamothe.

Son Excellence, revêtu des ornements épiscopaux fermait la marche assistée de MM. les Chanoines Boulay et Denoncourt, comme diacre et sous-diacre d'honneur, et MM. les Abbés Desjarlais et Duchaine, comme diacre et sous-diacre d'office.

Son Excellence prit place au trône d'honneur qui lui avait été préparé en face de celui de Sa Grandeur Monseigneur Cloutier.

Les élèves de l'Académie qui étaient chargés du service s'acquittèrent de leurs fonctions avec une perfection et une aisance remarquables.

La Chorale de la Cathédrale, sous la direction de M. l'abbé J.-G. Turcotte, chanta la partie liturgique de la messe et quelques pièces polyphoniques avec une tonalité et une ampleur parfaites.

Après la lecture du saint Evangile, Monsieur le Chanoine Boulay monta en chaire pour faire les annonces ordinaires de l'Office paroissial; puis en quelques phrases bien tournées il offrit à Son Excellence les hommages des fidèles.

Excellence,

"Hier soir, Sa Grandeur Monseigneur vous souhaitait au nom du clergé et des fidèles du diocèse la plus cordiale bienvenue et vous disait l'expression de sa plus profonde vénération.

Permettez, ce matin, à la famille paroissiale de vous dire tout son bonheur de vous voir présent au milieu d'elle, comme un père au milieu de ses enfants.

Laissez les paroissiens de l'Immaculée-Conception et leur curé vous témoigner leur reconnaissance pour l'honneur de votre visite et vous offrir l'hommage de leur profond respect. Ils voient en vous le Représentant autorisé de Notre



Son Honneur le Maire Bettez qui a souhaité la bienvenue à Son Excellence samedi après-midi, au nom des citoyens de la ville des Trois-Rivières

Saint-Père le Pape, le Représentant de la plus haute autorité qui soit sur terre. Je dirai davantage, en vous les paroissiens de l'Immaculée-Conception voient le Pape.

On rapporte qu'un jour un homme qui n'était guère religieux étant allé à Ars, fut tellement frappé de je ne sais quoi de divin qui se panachait à toutes les portes de l'âme et du corps de Jean-Marie Vianney qu'il disait à ses amis après cette visite: J'ai vu le bon Dieu.

Eh bien, Excellence, vos qualités éminentes, votre grande dignité, votre bonté souriante et leur foi de chrétiens feront dire aux paroissiens de l'Immaculée-Conception: Nous avons vu le Pape.

Le Pape, ils l'aiment, ils le vénèrent, ils lui vouent la plus entière soumission. J'oserais dire qu'ils ont la dévotion au Pape.

Ils ont ces mêmes sentiments pour Vous, Excellence, puisque pour eux Vous êtes le Pape et ils garderont de votre visite, le plus heureux souvenir.

Sa Grandeur Monseigneur Comtois monte alors en chaire, et dans une envolée magnifique il dit à Son Excellence les sentiments qui l'animent envers sa personne distinguée, puis il affirme sa fidélité au Saint-Siège et son allégeance parfaite à son supérieur diocésain Sa Grandeur Monseigneur Cloutier.

Nous regrettons souverainement de ne pouvoir donner qu'un résumé à grands traits de cette belle allocution et du magnifique exposé doctrinal tracé par Sa Grandeur de la Primauté de l'Eglise.

Excellence,

Deux fois déjà en moins de vingt-quatre heures, Vous avez reçu les hommages de l'Eglise trifluvienne, d'abord par la bouche de son Premier Pasteur et de la bouche du Curé de la Cathédrale.

Le Premier Pasteur vous offrait hier ses hommages. C'était la voix du père de famille qui faisait écho à la joie de ses enfants. Nul ne pouvait mieux que lui vous peindre un état d'âme qu'il avait lui-même façonné à son image et à sa

Voilà le programme que j'ai toujours suivi et j'ai en cela fait la volonté du Saint-Siège, j'ai cru réaliser ses ordres, car dans la bulle de ma nomination le Saint-Siège s'exprime ainsi:

"Volumus autem et mandamus, ut episcopali dignitate auctus, venerabili Fratri Francisco Xaverio Cloutier, hodierno episcopo triflavianensi, in pontificatus exercendis, aliquos pastoralibus muneribus obendis adjumentum praestes, ita tamen ut haec non nisi de consensu et licentia praefati Francisci Xaverii Episcopi in civitate et diocesi triflavianensi obui possis." — Nous voulons et commandons qu'une fois revêtu de la dignité épiscopale vous prêtiez secours à notre vénérable Frère François-Xavier Cloutier, Evêque des Trois-Rivières, en agissant à sa place, dans les fonctions pontificales et les autres charges pastorales, en observant que vous ne puissiez les accomplir qu'avec l'assentiment du susdit François-Xavier.

J'ai compris qu'en m'imposant des obligations, le Saint-Siège me donnait des pouvoirs; mais désireux qu'il y eût unité de commandement dans l'Eglise des Trois-Rivières, comme c'est dans l'Eglise universelle, il me faisait un devoir de n'agir que sous la direction de Monseigneur Cloutier.

Et c'est pourquoi, il m'est facile quand il s'agit de rendre les honneurs à votre haute personnalité que j'admire, à la suite de l'adresse de Monseigneur Cloutier, il m'est facile de dire: Placet, j'approuve sans restriction.

Vous êtes, Excellence, l'agent de liaison entre le diocèse du Canada et de Terre-Neuve, comme vient de le prouver la magnifique réunion que vous présidez à Québec la semaine dernière; Vous êtes le trait d'union entre l'Eglise canadienne et le Saint-Siège. Vivez longtemps au Canada pour la gloire de Dieu et le bien de l'Eglise universelle particulièrement de l'Eglise canadienne.

Puis Sa Grandeur Monseigneur Comtois dévoile pendant quelques minutes le raisonnement de la Primauté du Pape et de l'Eglise.

Son sermon tout imprégné de la plus saine doctrine eût bien avec la grande démonstration que l'on faisait au Représentant du Pape, de l'Eglise universelle.

Après la messe, Son Excellence s'adresse à la foule et offre à tous ses plus sincères remerciements pour la cordiale bienvenue dont elle a été l'objet depuis son séjour aux Trois-Rivières.

VISITE DU DELEGUE AU CAP

Vers les trois heures, Son Excellence se dirigeait vers le Cap-de-la-Madeleine, escortée d'un grand nombre d'autos de la ville pendant que des milliers de pèlerins se rendaient au Cap par voitures, autos, tramway, bateaux.

Le pèlerinage par bateau avait été organisé conjointement par les Enfants de Marie, les Zouaves et les Voyageurs de Commerce.

La ville des Trois-Rivières avait généreusement mis à la disposition des organisateurs l'un de ses bateaux-traversiers.

Le défilé des autos, organisé par les Voyageurs de Commerce comptait plus de 200 machines.

A la sortie des grands ponts du Saint-Maurice, sur les confins des paroisses du Cap, le défilé s'arrêta.

Son Honneur le Maire du Cap, le Chef de Police et les Curés des trois paroisses du Cap, le Rév.

(Suite à la page 5)

Avez-Vous Demandé ?

LA LAME LE GRELOT POUR ESSAI.

Demandez-la, nous vous l'enverrons gratuitement.

La meilleure lame française ayant obtenu la médaille de VERMEIL.

Les sommités sociales et les communautés religieuses l'ont déjà adoptée.

Elle se vend directement au consommateur à un prix inférieur à n'importe quelle autre, marque connue.

Adressez votre demande: LE GRELOT ENREGISTRE, C.P., 2225, MONTREAL.

M. J.-C. DESHAIES, OBTIENT UNE IMPORTANTE POSITION A LA METROPOLITAN

Depuis au delà de quatre années que ce Monsieur est au service de cette grande Compagnie dans la ville des Trois-Rivières, et étant donné son très bon record d'intégrité et d'honnêteté, vient d'être choisi comme le représentant pour le bas du comté de Champlain, comprenant Batiscan, Ste-Genevieve, Ste-Anne-de-la-Pérade et Champlain. Sans au-

L'Eglise de Saint-Paulin est détruite

Un incendie l'a réduite en cendres, au cours de la nuit dernière

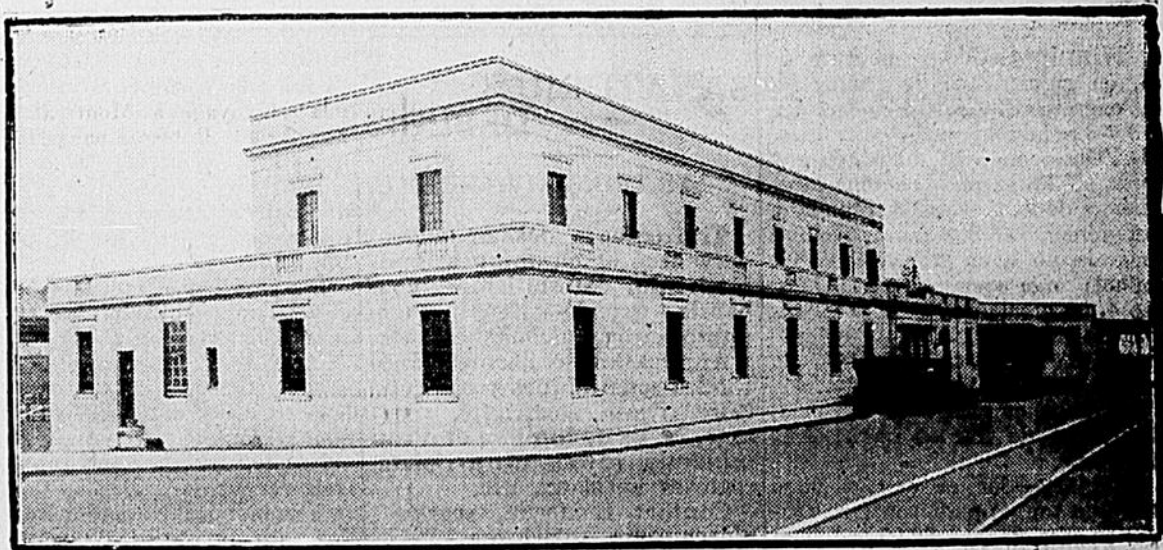
PERTES DE \$150,000

L'Eglise de Saint-Paulin, comté de Maskinongé, a été complètement détruite par le feu, lundi matin. L'alarme fut donnée par deux jeunes gens qui revenaient de Charette. Il était une heure après minuit. La sacristie était tout en flammes. Les paroissiens furent rapidement sur les lieux, mais déjà les flammes avaient atteint le sanctuaire et il fut impossible de sauver les Saintes Espèces.

M. le chanoine J.-E. Lafèche, curé de Saint-Paulin, apprit la nouvelle aux Trois-Rivières où il était venu assister aux fêtes organisées en l'honneur de Son Excellence le Délégué Apostolique, le malheur qui le frappait.

On estime les pertes à \$150,000, dont un tiers couvert par les assurances.

On doute les nombreux assurés de cette Compagnie d'assurances de cette région seront heureux d'un tel choix.



La gare du Pacifique Canadien où Son Excellence Monseigneur Cassulo est descendu samedi

RESTEZ,
RESTEZ SUR
VOS TERRES

LA PAGE AGRICOLE

Vos Ancêtres,
vos Enfants
seront heureux

MARCHE DES SEMENCES

Le battage des graines fourragères telles que trèfle d'Alsike, trèfle d'odeur et trèfle rouge, bat son plein dans l'Ontario. Les prix offerts jusqu'à date sont à peu près au même niveau que ceux de l'an passé à pareille époque. La production de la graine de trèfle d'Alsike sera très déficitaire cette année et accusera un déficit de cinquante pour cent sur la récolte de l'année dernière.

Par rapport à l'an dernier, la plupart des plantes fourragères, gardées pour la production de la graine, dénotent un rendement sensiblement plus faible.

MARCHE DES PRODUITS ALIMENTAIRES POUR LES ANIMAUX

Sur les marchés domestiques, l'approvisionnement en son, petit son (gru rouge) et recoupes (gru blanc) est plus considérable qu'il ne l'était il y a quinze jours. Les prix restent fermes avec tendance à la hausse. La principale cause de la fermeté des cours actuels est la demande toujours croissante qui se fait pour l'exportation.

Prix pour expéditions, commerce de gros, sur voie de chargement, ou à l'entrepôt, wagon complet ou mélange, 4 octobre 1928

Montréal—Blé de mouture, no 5, en grenier, 1.18 le minot; blé à engrais, Standard, en grenier, 1.04 le minot; avoine canadienne de l'Ouest, no 2, Standard, en grenier, 75c le minot; avoine canadienne de l'Ouest, no 3, Standard, en grenier, 68c le minot; avoine à engrais, no 1, en grenier, 65c le minot; orge canadienne de l'Ouest, no 3, en grenier, 85c le minot; orge canadienne de l'Ouest, no 4, en grenier, 82c le minot; orge à engrais, Standard, en grenier, 76c le minot; maïs, no 2 (jaune américain) en grenier, 1.05 le minot; maïs, no 3 (jaune américain) en grenier, 95c le minot; son, en sacs, 32.25 la tonne; petit son (gru rouge) en sacs, 34.25 la tonne; recoupes (gru blanc) en sacs, 44.25 la tonne; farine fourragère, en sacs, 53.00 la tonne; gluten, en sacs, 38.00 la tonne.

Toronto—Blé de mouture, no 5, en grenier, 1.10 le minot; avoine à engrais, no 1, en grenier, 61c le minot; orge canadienne de l'Est, en grenier, 62 à 68c le minot; maïs, no 2 (jaune américain) en grenier, 1.23 le minot; maïs, no 3 (jaune américain) en grenier, 1.22 le minot; son, en sacs, 32.25 la tonne; petit son (gru rouge) en sacs, 34.25 la tonne; recoupes (gru blanc) en sacs, 44.25 la tonne; farine fourragère, en sacs, 53.00 la tonne; gluten, en sacs, 38.00 la tonne.

Fort William—Blé de mouture, no 5, en grenier, 91c le minot; blé à engrais, Standard, en grenier, 75c le minot; avoine canadienne de l'Ouest, no 2, Standard, en grenier, 54c le minot; avoine à engrais, no 1, en grenier, 52c le minot; orge canadienne de l'Ouest, no 3, en grenier, 67c le minot; orge canadienne de l'Ouest, no 4, en grenier, 65c le minot; orge à engrais, Standard, en grenier, 69c le minot; maïs, no 3 (jaune américain) en grenier, 1.30 le minot; son, en sacs, 28.00 la tonne; petit son (gru rouge) en sacs, 30.00 la tonne; tourteaux de lin, en sacs, 53.00 la tonne; recoupes (gru blanc) en sacs, 37.00 la tonne; farine fourragère, en sacs, 42.00 la tonne; gluten, en sacs, 48.00 la tonne.

Winnipeg—Blé de mouture, no 5, en grenier, 90c le minot; blé à engrais, Standard, en grenier, 73-78 le minot; avoine canadienne de l'Ouest, no 2 Standard, en grenier, 58-58 le minot; avoine canadienne de l'Ouest, no 3, Standard, en grenier, 55-58 le minot; orge à engrais, no 1, en grenier, 53-58 le minot; orge canadienne de l'Ouest, no 4, en grenier, 60-68 le minot; orge à engrais, Standard, en grenier, 61-78 le minot; son, en sacs, 28.00 la tonne; petit son (gru rouge) en sacs, 30.00 la tonne; tourteaux de lin, en sacs, 46.50 la tonne.

Calgary—Son en sacs, 29.00 à 30.00 la tonne; petit son (gru rouge) en sacs, 21.00 à 32.00 la tonne; recoupes (gru blanc) en sacs, 38.00 à 40.00 la tonne; farine fourragère, en sacs, 40.00 la tonne; tour-

teaux de lin, en sacs, 49.00 la tonne.

ESSOR DES RES- SOURCES EN FOUR- RURES AU CANADA

Les trappeurs au Canada se comptent actuellement par milliers et c'est surtout pendant l'hiver qu'ils se livrent à leur occupation. Rare est la ferme ou le village qui n'a pas son trappeur ou son commerçant de fourrure. Tous les ans, des millions de dollars sont distribués parmi ces personnes en échange de la prise annuelle de la fourrure brute au pays. L'an dernier, la prise globale se chiffrait à \$18,864,000. Ce montant serait encore plus élevé si l'on employait de meilleures méthodes pour la préparation des peaux pour le marché.

Un trop grand nombre de trappeurs semblent croire qu'il ne reste plus rien à faire avec la peau après l'écorchement. Ceux qui font du piégeage, sans être trappeur de métier, comme les sportsmen et les cultivateurs, composent la majorité des trappeurs au pays, et ce sont eux qui, par l'ignorance des soins à prendre dans la préparation des peaux, sont les plus ardens, parce que les fourrures mal apprêtées se vendent bien moins cher que celles bien préparées. Des autorités bien versées dans l'industrie de la fourrure font remarquer que dans plusieurs cas presque la moitié des peaux expédiées aux marchés de fourrures sont classées comme étant de qualité inférieure, parce qu'elles n'ont pas été préparées avec soin.

Le trappeur négligent, qui est la cause de cet état de choses, n'est pas le seul perdant; l'industrie entière doit s'en ressentir et la valeur globale des peaux brutes et préparées doit aussi en souffrir.

Pour remédier à cette situation et faire connaître les meilleures méthodes à employer pour l'écorchement, l'étendage et le séchage des peaux brutes, le Ministère de l'Intérieur a publié la monographie, "La Préparation des Peaux pour le Commerce." Cette plaquette est distribuée gratuitement et on peut l'obtenir en s'adressant au Directeur du Service des Renseignements sur les Ressources Naturelles, Ministère de l'Intérieur, Ottawa, Canada.

MARCHE DES ENGRAIS CHIMIQUES

Les marchands de gros nous rapportent que leur commerce est assez actif cet automne. De nombreuses ventes, dans le Québec et les provinces maritimes, d'engrais simples tels que superphosphate, scories basiques de provenance européenne, de même que plusieurs quantités de wagons d'engrais composés, expédiés un peu partout dans l'Ontario par les manufacturiers de cette même Province, indiquent des transactions très actives et régulières pour le temps de l'année.

A New-York et à Baltimore, la demande pour les engrais simples a été très active durant les deux dernières semaines.

Les dates réelles de la vie sont les jours et les heures où il nous est donné d'avoir une nouvelle idée de Dieu.

Père Faber.

SANATORIUM DEBLOIS

LES TROIS-RIVIERES, P.Q.

Traitements des maladies nerveuses et chroniques, neurasthénie, rhumatismes, dyspepsie, artério-sclérose, morphinomanie, alcoolisme, etc. Application des dernières méthodes scientifiques y compris: Cure d'eau, électricité, massage, bains de lumière et d'eau minérale, rayons ultra-violet, régimes spéciaux, etc.

Confort moderne, service d'ascenseur, solariums. Prix très modérés; chambre et pension depuis \$14.00 par semaine. Prospectus sur demande.

MARCHE DU FOIN ET DE LA PAILLE

Sur nos marchés domestiques, la demande pour le foin pressé étant très faible, les ventes sont relativement rares. Seul le foin de bonne qualité trouve preneurs et encore à des prix généralement bas. On cote de 13.00 à 17.00 pour du foin de mil catégorisé No 2 ou No 3, suivant la qualité, sur les marchés de Montréal et de Toronto.

Moyenne des prix de gros pour la semaine finissant le 29 septembre 1928

Chicoutimi—Foin de mil, 16.50 à 17.50; foin de trèfle, 15.50 à 16.50; foin mélé, 15.50 à 16.50.

Roberval—Foin de mil, 7.00 à 9.00; foin de trèfle et foin mélé, 6.00 à 8.00.

Québec—Foin de mil, foin de trèfle et le foin mélé, 14.50 à 15.50.

Les Trois-Rivières—Foin de mil, 12.00 à 12.50; foin de trèfle et le foin mélé, 11.00 à 11.50.

Louiseville—Foin de mil, et le foin mélé, 8.00 à 8.50; foin de trèfle, 7.00 à 7.50.

Saint-Justin—Foin de mil, 9.00 à 9.50; foin de trèfle, 8.00 à 8.50; foin mélé, 7.50 à 8.00.

Montréal—Foin de mil, 13.50 à 16.00; foin de trèfle, 12.00 à 14.00; foin mélé, 11.00 à 13.00.

Valleyfield—Foin de mil, 12.00 foin de trèfle et le foin mélé, 6.00 à 8.00.

Saint-Hyacinthe—Foin de mil, 9.00 à 12.00; foin de trèfle, 8.00 à 10.00; foin mélé, 9.00 à 10.00.

Waterloo—Foin de mil, 9.00 à 11.00; foin de trèfle et le foin mélé, 8.00 à 9.00.

Sherbrooke—Foin de mil, 13.00 à 15.00; foin de trèfle, 11.00 à 13.00; foin mélé, 12.00 à 14.00.

Thetford Mines—Foin de mil, 13.00 à 20.00; foin de trèfle, 12.00 à 14.00; foin mélé, 13.00 à 14.00.

Victoriaville—Foin de mil, 7.00 à 9.00; foin de trèfle, 6.00 à 8.00; foin mélé, 6.00 à 8.00.

Toronto—Foin de mil, et le foin mélé, 14.00 à 17.00; foin de trèfle, 13.00 à 16.00.

London—Foin de mil, 14.50; foin de trèfle, 14.00; foin mélé, 14.00.

Sault Sainte-Marie—Foin de mil, 10.00 à 11.50; foin mélé, 9.00 à 10.50.

Sélection Améliorante du Fraisier

Notes des fermes expérimentales)

La fraise est certainement le petit fruit le plus important de tous ceux que l'on cultive dans le centre de Québec, mais le succès de cette culture dépend bien souvent du choix d'une bonne variété. On sait que certaines espèces, autrefois très appréciées, comme la Wilson et la Sharpless, ont été plus tard remplacées par d'autres. Ce fait nous démontre que le producteur doit toujours se tenir sur le qui-vive pour trouver une espèce s'accommodeant mieux des conditions où il se trouve.

C'est pour cette raison que la station expérimentale de Cap Rouge a cultivé depuis 1914 plus de 600 plants de semis et coultants de Dunlap, de Glen Mary et d'Uncle Jim, les trois variétés qui s'étaient distinguées sur les parcelles d'essai de la station. L'objet était de voir s'il serait possible d'isoler les espèces spéciales, qui seraient une amélioration sur les espèces parentes.

En fait de caractères, on recherchait plutôt la vigueur de la plante, la résistance aux maladies, la rusticité, la productivité, la grosseur, la couleur, la forme, la fermeté, la saveur du fruit et la capacité de faire des coultants. En prenant des notes, on portait spécialement attention à la partie de la plante qui porte des fruits. On ne s'occupait de la partie végétative que dans la mesure où cette partie est nécessaire pour que la plante soit saine.

Sur plus de 6,000 plants de semis et coultants cultivés, aucun de ceux qui venaient de la variété "Uncle Jim" ne valait la peine d'être conservé; ceux venant de la Glen Mary ont mieux rapporté que la variété-mère, mais ne la valent pas sous certains rapports; trois venant de la Dunlap rapportent moins que la variété-mère, mais l'un des deux est d'une qualité tellement supérieure qu'il devrait mériter d'être cultivé dans le jardin de la maison.

Cette sélection exige certainement trop de temps pour que le planteur ordinaire puisse s'en occuper. Le meilleur moyen est d'écrire au collège d'agriculture ou à la ferme expérimentale du district où l'on se trouve, pour connaître les meilleures variétés à cultiver, puis d'acheter de bons plants vigoureux de l'une de ces institutions ou d'un pépiniériste ou d'un producteur voisin, en qui l'on peut avoir pleine et entière confiance.

Gustave Langelier,
Station expérimentale fédérale,
Cap Rouge, Qué.

YAMACHICHE

Mariage

Lundi le 1er octobre, a été béni le mariage de M. Emery Gélinas, fils de Mme Vve Ernest Gélinas, avec Mlle Juliette Meunier, fille de M. et Mme Alide Meunier. La messe nuptiale fut célébrée par M. l'abbé Elzéar S. de Carufel. M. Gélinas, des Trois-Rivières, servait de témoin à son frère et M. A. Meunier, accompagnait sa fille.

Un beau programme musical fut exécuté.

La mariée portait une toilette verte, garnie de fourrure. Le marié avait endossé complet et paletot bleu marine.

La réception eut lieu chez Mme Ernest Gélinas et le goûter fut servi à la demeure de M. et Mme Alide Meunier.

M. et Mme Gélinas, sont partis en voyage de noces.

Lorsque l'Esprit Saint entre dans un cœur et en prend possession, alors non seulement il écarte l'ardeur immodérée des mauvaises inclinations, mais même il les remplace par des inclinations bonnes et saintes. Venez, ô Esprit divin; venez, ô délicieux rafraîchissement du cœur.

Père Pergmayr, S. J.

Notaire Tél.: 3140

Henri Lefebvre
NOTAIRE
Argent à prêter. Administration et règlement de succession, etc.
BUREAU: No 42, ROYALE
Bureau spécial à Saint-Prospère le dimanche.

Assurances Générales

A. J. Guin & Cie
Feu, Vie, Accidents, Maladies, Responsabilité des Patrons, Bris de Glaces, Auto, Voitures, Golf, Pluie.
Bureau établi depuis plus de 30 ans.
TEL. 114, 4, Du Platon

REMEDES DES FAMILLES

La Médecine Indienne
Enrg.
4, rue Richard,
2e Plancher à droite.
Téléphone 2298w

Dr Roch Hébert
SPECIALISTE
Maladies des Yeux, des Oreilles, de la Gorge et du Nez

Bureau et hôpital privé
31a Des Forges. Tél. 1425
HEURES DE BUREAU
9 à 12 a.m. 1 à 5 et 7 à 8 p.m.

Dispensaire
Les mercredi et vendredi de 7 à 9 hres p.m.

W.-H. FONTAINE, O. D.
SPECIALISTE POUR LA VUE, diplômé de l'Institut K. C. H. O. S., Kansas City Mo. Licencié et Diplômé de la A. O. O. P. Q.

OPTOMETRISTE OFFICIEL DU CANADIEN PATRIOTIQUE.
SPECIALITE:
Maux de tête.—Yeux crochets redressés sans opération.
Livraison immédiate de tout ouvrage. Consultations: lundi, mardi, mercredi et jeudi 9 a. m. à 6 p. m., vendredi et samedi de 9 a. m. à 9 p. m.
492 ST-Maurice, Tél. 965

CARTES PROFESSIONNELLES

Médecin Tél. 1830

Dr J. D. F. Paquin
Médecine Générale
Spécialité: Accouchements
Consultations régulières.
De 2 à 4 et de 7 à 8
et sur rendez-vous.
b., rue Bonaventure,
Les Trois-Rivières.

Médecin

Dr J. A. Rousseau
Directeur du Dispensaire Antivénérien.
Bureau privé de
10 a.m. à 4 p.m. et 7 p.m. à 8 p.m.
Maladies des voies urinaires
" des femmes
" de la peau
Tél. 119 28 rue Royale

Avocats

Robert Trudel, L.L.L.
Albert Paquin, L.L.L.
Trudel & Paquin
Avocats et Procureurs
20, Bonaventure, Tél. 61w
Trois-Rivières.

Avocat Tél. 200

Maurice Fortier
Avocat et Procureur
Bureaux: 19, rue Hart
Les Trois-Rivières
A St-Paulin chaque fin de semaine

Médecin

Dr Auguste Panneton
Spécialiste pour maladies des yeux, des oreilles, du nez et de la gorge.
Consultations: 1.30 hre à 4.30 hres tous les après-midi.
Le soir: Lundi, mercredi et vendredi, de 7 à 8 et sur rendez-vous.
Tél. Bell 526
65a, Avenue Lavolette

Avocat

Tél. 1299-J
Joseph Barnard
Avocat
8 rue Hart. Tél. 640
Résidence: 108 rue Des Forges

Chirurgien-Dentiste

Tél. Bureau 658
" Résidence 2274
Dr J. H. BELAND
Extraction des dents sans douleur
Traitement de la Pyorrhée par la Vacci-
notherapie. Travaux dentaires exé-
cutés avec soin et promptement.
Heures de Bureau: De 8 a.m.
à 5 p.m. Le soir de 7 à 8
Bureaux: 26a, Des Forges

MEDECIN

Tél. 678
Dr Maurice Caron
ex-élève des Hôpitaux de Paris
Spécialité: Chirurgie Générale
Maladies des Femmes,
Maladies des Voies Urinaires
Traitements Electriques
Consultations: de 10 à 12—
de 2.30 et de 7 à 8.30p.m.
6, rue Ste-Julie.

Avocats

Tél. 930 Casier Postal 350
Edifice Power, Trois-Rivières
Jacques Bureau, C. R.
Philippe Biqué, C. R.
Georges Gouin, B. A.
Bureau, Biqué & Gouin
Avocats
4, Des Forges,
Les Trois-Rivières

Chiropraticien

A.-E. HUNT KING, D.C.
Docteur en Chiropratique
Trois-Rivières
6a rue Alexandre Tél. 1913
Shawinigan Falls
26, 5me Rue Tél. 725
Grand'Mère
121 rue St-Jacques Tél. 497

Médecin

Dr A.-J. Aubin
Médecine Interne, Maladies Chroniques, Diagnostic.
Tél. 1143J 179, Lavolette

Avocat

Tél. 1058
Jean-Marie Bureau
B.L., L.L.E.
Avocat et Procureur
Chambre 23, Edifice de la Banque du Commerce, Les Trois-Rivières.
Bureau à Ste-Anne-de-la-Pérade chez M. D. L. Lavolette, le 1er et le 4e samedi de chaque mois.

Comptable et Liquidateur

Tél. 329 Casier Postal 640
Henri Bisson
Comptable et Liquidateur
Syndic en matière de faillite. Règlement entre débiteurs et créanciers. Perception et achat de comptes. 35 ans d'expérience à votre service.
142, rue Notre-Dame, Trois-Rivières.

Médecin

Tél. 469
Dr ALEX. ACHPISSE
Diplômé de la Faculté de Médecine de Paris. Licencié du Conseil Médical du Canada et du Conseil Médical de l'Empire Britannique.
Spécialités: Chirurgie générale infantile, Maladies des voies urinaires, Maladies des femmes.
Consultations: de 11 à 12 a.m., de 2 à 5 p.m. et de 7 à 8.30 p.m. tous les jours.
A domicile, sur rendez-vous.
72, Royale coin des Forges. Dispensaire: Mardi et jeudi de 7 à 9

Notaire

Casier Postal 556 Tél. 235
J.A. Lemire, L.L.L.
Notaire
Cessionnaire des greffes des notaires P. O. Guillet et P. L. Hubert. Placements sur hypothèques et débiteurs. Administration générale.
40, Alexandre, (Coin Hart) Les Trois-Rivières

Médecin

Tél. 1526
Docteur R. Dugré
Des Hôpitaux de Paris, Lyon, New-York
Chirurgien à l'Hôpital Saint-Joseph
SPECIALITES:
Chirurgie des organes génito-urinaires, du système osseux et du tube digestif.
CONSULTATIONS:
Au bureau: 2 à 4 et 7 à 8 hres p.m.
A domicile: sur rendez-vous.
56, Ave Lavolette.

Avocat

Téléphone 329
Roger Bisson
Avocat
142, rue Notre-Dame Les Trois-Rivières.

Notaire

Téléphone: Bureau 1158
Résidence 988
J. U. GREGOIRE
Notaire
Argent à prêter, Examen de Titres, Assurances, Collections, etc.
26a, Des Forges, Les Trois-Rivières.
Bureau à: M. Maurice, du Samedi midi au Lundi midi. Propriétés à vendre.

Notaire

Tél.: Bureau 3144
Résidence 1959f
Alphonse Lamy, L.L.L.
NOTAIRE
Argent à prêter, administration, règlement de successions, etc.
29, rue Hart, Trois-Rivières

Avocats

Robichon & Méthot
Avocats
Bureau:
Edifice Banque d'Hochebourg.
Trois-Rivières

Notaire

Casier Postal 554
Téléphone 421
A. LEBRUN
Notaire,
C.C.S., Cessionnaire du Greffe P. Désilets.
Argent à prêter, règlement de succession, examen de titres, collections, etc.
23, rue Bonaventure, Trois-Rivières, P. Q.

Médecin

Tél. 1170
Dr J.-H. Remington
Des Hôpitaux de New-York
SPECIALISTE pour les Maladies des enfants. Opérations de la gorge.
Consultations: 2 à 4 et 7 à 8.30 hres
Bureau: 61, rue Ste-Julie

Avocats

Téléphone Bell 1800
DUPLESSIS, LANGLOIS & LAMOTHE
Avocats
4, St-Joseph, Trois-Rivières

Notaire

Tél. Bureau 1881
" Rés. 1444-J
Victor Abran
Notaire
Argent à prêter, assurances collection, etc.
34, Bonaventure, Les Trois-Rivières

Architecte

U.-J. Asselin,
Ernest L. Denoncourt
Asselin & Denoncourt
Architectes
Tél. Bell 963, 42, Alexandre Les Trois-Rivières

Avocat

Téléphone 358
Lucien Comeau
Avocat
19, rue Alexandre Les Trois-Rivières
Bureau à Louiseville le samedi, chez M. le Dr L. Gélinas, rue St-Laurent.

Notaires

J. A. Trudel, J. E. Guillet
Trudel & Guillet
Notaires
Argent à prêter, Règlement de faillites et de successions. Examens de titres, difficultés commerciales. Collection, etc.
Bureau: 36 rue Alexandre
Tél. Bell 491, Trois-Rivières

Avocat

Téléphone: 1065
Rosaire Marcotta
B.A., B.C.L.
17, rue Alexandre Les Trois-Rivières.

Avocat

Tél. 223
Chas Bourgeois
B. A. L.L. M.
Avocat
26, rue St-Joseph, 26

Architecte

Jules Caron
Architecte
Tél. 728, 21 rue St-Joseph Les Trois-Rivières

Visite de Son Excellence le Délégué Apostolique aux Trois-Rivières

(Suite de la page 3)

Père Francoeur, MM. les abbés Fusey et Brunelle vinrent présenter leurs hommages à Son Excellence, puis le Chef de Police prit la tête du défilé suivi d'une cinquantaine d'automobiles du Cap et conduisit Son Excellence jusqu'au Sanctuaire.

Son Excellence arriva en auto accompagnée de Sa Grandeur Monseigneur Comtois et du Rév. Père Joly, O.M.I.

Il fut reçu à son arrivée par le Rév. Père Decelles, qui avait à ses côtés tous les Pères Oblats du Cap et un grand nombre de membres du clergé. On remarquait particulièrement les RR. Pères Francoeur, Leclerc, Castonguay, Giroux, Choquette, Georget, Renaud, O.M.I.; le Rév. Père Louis-Marie et les RR. Frères André et Théophile, o.f.m.; M. l'abbé Gaucher, etc.

Son Excellence revêtit les ornements pontificaux et se rendit en procession jusqu'à l'autel et au trône qui avaient été dressés en plein air à l'entrée même du Sanctuaire. Son Excellence Monseigneur Cassulo était alors accompagné de Monseigneur Duguay et de M. le chanoine E. Lafleche, de Saint-Paulin. Sa Grandeur Monseigneur Comtois, était assisté du Rév. Père Mathieu, o.f.m., et de M. le curé E. Héroux, de Saint-Stanislas.

Tandis que la foule immense groupée sur une vaste étendue en face du Sanctuaire était profondément recueillie et silencieuse, le Rév. Père Decelles, au nom des Gardiens du Sanctuaire et des pèlerins de la Vierge, souhaite la bienvenue au Représentant du Souverain Pontife, et lui exprime les sentiments de soumission et de piété filiale des Oblats de Marie-Immaculée.

Il dit qu'il reconnaissait en lui le Représentant du Souverain Pontife et qu'il lui présentait tous les hommages à ce titre. Il fit remarquer qu'à l'heure où tant de sectaires méconnaissent et nient l'autorité du Pape, cette catholique population voulait être plus que jamais fidèle et attachée aux directions du Saint-Siège, parce qu'elle comprend qu'il faut une direction pour la diffusion et la pratique des vérités évangéliques. Il dit ensuite: "Béni soit, celui qui vient au nom du représentant de Notre-Seigneur Jésus-Christ." Au reste les acclamations des pèlerins prouvaient combien les pèlerins comprennent quelle haute autorité il représentait.

Il remercia ensuite Sa Grandeur Monseigneur Cloutier à qui les Gardiens du Sanctuaire étaient redevables de l'insigne honneur de cette visite du Délégué Apostolique. Il rappela que Monseigneur l'Evêque avait toujours fait sien l'œuvre des pèlerinages. Il termina en disant que les Gardiens du Sanctuaire et les pèlerins priaient la Vierge du Cap pour le succès de la mission apostolique de Son Excellence Monseigneur Cassulo au Canada.

C'est avec une grande émotion que Son Excellence répondit à cette adresse. Il dit d'abord qu'il est profondément ému par la réception enthousiaste de cette foule qui aime tant Notre-Seigneur Jésus-Christ, la très sainte Vierge et le Souverain Pontife, comme elle prouve si bien à son Représentant. Il rappela ensuite le spectacle de cette population si catholique qu'il a rencontrée dans tous les diocèses canadiens.

Il nota les consolations qu'il a reçues de ce fait. Puis il nota que son cœur de représentant de Pie XI désirait depuis longtemps visiter la population si pleine de foi du diocèse des Trois-Rivières. C'est le cœur rempli d'une grande satisfaction qu'il a pu être témoin aujourd'hui de la dévotion de ce peuple à l'égard de la très sainte Vierge. Il dit quel réconfort, ce sera pour le cœur du Saint-Père lui-même, quand il apprendra cette bonne nouvelle. Puis, il fit descendre, sur cette affluence énorme de fidèles agenouillés, la bénédiction apostolique. A l'issue de cette honorable cérémonie Son Excellence le Délégué adressa de nouveau la parole pour dire la nécessité de la dévotion à la Vierge et fait remarquer que le Canada deviendra le peuple le plus heureux de la terre s'il persévère dans cette dévotion.

Puis le Rév. Père Francoeur prononça la belle allocution suivante:

"Regina Sacratissimi Rosarii, Ora pro nobis"

Excellence, Messieurs, Bien chers Pèlerins,

Notre-Dame du Cap, couronnée de son titre, le 12 octobre 1904, par Son Excellence Monseigneur le Délégué Apostolique, au nom de

Sa Sainteté Pie X, reste toujours la Reine du très saint Rosaire, et c'est sous ce vocable, qu'Elle veut être connue, vénérée et invoquée au Cap-de-la-Madeleine.

Aussi, en la fête du Rosaire, le Sanctuaire de Notre-Dame du Cap voit-il venir nombreux les pèlerins de la Vierge offrir à leur bonne Mère les hommages de leur amour, de leur reconnaissance et de leur soumission.

Cette année s'ajoute aux autres un motif bien puissant: celui de pouvoir unir en un acte public et solennel l'amour envers la Reine du Rosaire et l'amour envers la rapacité, représentée par votre haute personnalité.

Excellence,

Qu'il vous plaise d'entendre un précis historique de la dévotion du très saint Rosaire au Sanctuaire de Notre-Dame du Cap-de-la-Madeleine, avant de bénir les Gardiens et les Pèlerins de ce vénéré Sanctuaire, pour lequel, grâce à votre bonté, Excellence, le 7 octobre 1928, restera une date illustre dans son histoire.

L'origine de la dévotion au très saint Rosaire, au Cap-de-la-Madeleine remonte à plus de deux siècles.

Un diplôme officiel, en date du 11 mai 1694, accordait à Messire Paul Vachon, premier curé du Cap, la faveur d'ériger dans sa paroisse la Confrérie du très saint Rosaire. Ce diplôme qui porte la signature du Frère Antonin Cloche, général des Dominicains à Rome, le contre-seing du Frère Antonin Massoulié, inquisiteur de Toulouse, fut approuvé par Monseigneur de Saint-Valier, le 4 octobre 1697.

Depuis la mort de Messire Vachon jusqu'en 1844, la paroisse du Cap n'eut plus de curé résident. Cette absence explique que, durant un espace de temps qui se prolonge jusqu'après la moitié du XIXe siècle, le décret d'érection du Rosaire, au Cap, n'a pu être exécuté. Les Ave Maria, on chante les mystères d'ors que des yeux, on peut les suivre facilement en saluant les magnifiques bronzes qui représentent les quinze mystères.

Au retour, on se groupe en face de Notre-Dame du Saint Rosaire, pour chanter le Magnificat de la reconnaissance et acclamer la Reine du Rosaire.

Cette terre bénie du Cap-de-la-Madeleine n'est-elle pas, Excellence, la terre de prédilection du Rosaire en Notre Canada? Chaque année, la fête du Rosaire réunit des milliers de Pèlerins. Les démonstrations religieuses qui s'y déroulent sont présidées par Sa Grandeur Monseigneur l'Evêque des Trois-Rivières, que la foi reconnaissante de notre peuple a depuis longtemps appelé l'Evêque du Saint Rosaire.

Les Zouaves du Pape se font un devoir de venir présenter les armes à Notre-Dame du Très Saint Rosaire. Pie IX les appelait les Zouaves de l'Immaculée; ne pourrions-nous pas les nommer: les Zouaves du Rosaire, voilà, Excellence, ce qui se passe en ce pèlerinage tout à la gloire de Notre-Dame du très saint Rosaire; et le souvenir de ce que vous avez vu, aujourd'hui, comptera, à n'en pas douter, parmi les plus chers que vous emporterez de votre passage en notre chère Province de Québec.

Nous ne saurions mieux faire pour terminer que de réciter la prière que faisait Monseigneur des Trois-Rivières, au soir du couronnement du 12 octobre 1904: "O Notre-Dame du très saint Rosaire, daignez accepter le témoignage public et solennel de notre gratitude, et continuez, nous vous en supplions, de nous bénir de plus en plus abondamment."

Bénissez le Grand Pontife qui gouverne l'Eglise avec tant de sagesse et d'amour. Donnez-lui force et courage dans ses douloureuses épreuves; rendez-le victorieux de ses ennemis; que par lui, la foi se réveille partout, et que la charité embrasse tous les cœurs.

Bénissez son illustre Représentant qui préside avec éclat la solennité de votre jour du Rosaire et dont la haute direction favorise les intérêts religieux de notre pays.

Bénissez notre chère Eglise du Canada représentée par ces milliers de pèlerins accourus de partout pour vous faire fête.

Bénissez surtout notre diocèse si grandement honoré et auquel votre bienveillante protection semble particulièrement acquise.

O Notre-Dame du très saint Rosaire, voyez nos besoins à tous; ayez pitié de nous, prenez-nous sous votre protection toute-puissante. Nous vous promettons d'être fidèles à suivre vos leçons et vos exemples, d'aimer Jésus, votre divin Fils et notre adorable Sauveur, de le faire régner sur nous, sur nos familles, sur notre société, jusqu'à ce qu'il Lui plaise de nous appeler à régner avec Lui et avec Vous dans l'éternité des siècles.

Les Pèlerinages, Excellence, sont tout à la gloire de Notre-Dame, du Très Saint Rosaire. Ce que l'on y fait, ce que la sainte Vierge a rappelé à Lourdes, on y prie et on s'y sacrifie. Qu'elles sont donc touchantes ces démonstrations de foi dans l'humble Sanctuaire alors que l'on commence sa journée de Pèlerinage par une bonne et fervente communion, qu'on la continue par le Chemin de Croix et qu'on la termine par la grande procession du Rosaire. Là, on égrène les Ave Maria, on chante les mystères d'ors que des yeux, on peut les suivre facilement en saluant les magnifiques bronzes qui représentent les quinze mystères.

Au retour, on se groupe en face de Notre-Dame du Saint Rosaire, pour chanter le Magnificat de la reconnaissance et acclamer la Reine du Rosaire.

Cette terre bénie du Cap-de-la-Madeleine n'est-elle pas, Excellence, la terre de prédilection du Rosaire en Notre Canada? Chaque année, la fête du Rosaire réunit des milliers de Pèlerins. Les démonstrations religieuses qui s'y déroulent sont présidées par Sa Grandeur Monseigneur l'Evêque des Trois-Rivières, que la foi reconnaissante de notre peuple a depuis longtemps appelé l'Evêque du Saint Rosaire.

Les Zouaves du Pape se font un devoir de venir présenter les armes à Notre-Dame du Très Saint Rosaire. Pie IX les appelait les Zouaves de l'Immaculée; ne pourrions-nous pas les nommer: les Zouaves du Rosaire, voilà, Excellence, ce qui se passe en ce pèlerinage tout à la gloire de Notre-Dame du très saint Rosaire; et le souvenir de ce que vous avez vu, aujourd'hui, comptera, à n'en pas douter, parmi les plus chers que vous emporterez de votre passage en notre chère Province de Québec.

Nous ne saurions mieux faire pour terminer que de réciter la prière que faisait Monseigneur des Trois-Rivières, au soir du couronnement du 12 octobre 1904: "O Notre-Dame du très saint Rosaire, daignez accepter le témoignage public et solennel de notre gratitude, et continuez, nous vous en supplions, de nous bénir de plus en plus abondamment."

Bénissez le Grand Pontife qui gouverne l'Eglise avec tant de sagesse et d'amour. Donnez-lui force et courage dans ses douloureuses épreuves; rendez-le victorieux de ses ennemis; que par lui, la foi se réveille partout, et que la charité embrasse tous les cœurs.

Bénissez son illustre Représentant qui préside avec éclat la solennité de votre jour du Rosaire et dont la haute direction favorise les intérêts religieux de notre pays.

Bénissez notre chère Eglise du Canada représentée par ces milliers de pèlerins accourus de partout pour vous faire fête.

A ces paroles, Excellence daignez ajouter le grand bienfait de votre paternelle bénédiction que je sollicite pour les Gardiens et tous les Pèlerins de Notre-Dame du très saint Rosaire de Notre-Dame du Cap-de-la-Madeleine.

AINSI SOIT-IL.

Fanquet

Le banquet offert à Son Excellence le Délégué Apostolique par la Communauté des Pères Oblats du Cap a revêtu un cachet d'intimité toute particulière. Aux côtés de Son Excellence à la table, on remarquait, outre la Communauté des Pères Oblats au complet, Sa Grandeur Monseigneur Comtois, Evêque de Barce et Auxiliaire des Trois-Rivières; Mgr Louis Chartier, Grand Vicar du diocèse; Mgr L.-E. Duguay, curé de Saint-Barnabé; Mgr J.-E. Paquin, P.D., Procureur de l'Evêché; M. le chanoine François Boulay, curé de la Cathédrale; M. le chanoine Louis Denoncourt, curé de Saint-Philippe; M. le chanoine J.-A.-E. Lafleche, curé de Saint-Paulin; M. l'abbé Philippe Normand, chancelier de l'Evêché; le Rév. Père David, o.f.m.; le Rév. Père Mathieu, postulant de la cause du Père Frédéric, o.f.m.; le Rév. Père Alcantara, o.f.m., du Collège Scraphique; M. l'abbé J.-A. Lemire, curé de Sainte-Cécile; le Rév. Père Denizot, O.M.I., de Lowell, Mass.; le Rév. Père Joly, Supérieur du Convent des RR. Pères Oblats de Marie-Immaculée; le Rév. Père H. Francoeur, o.m.i., curé de Sainte-Marie-Madeleine; le Rév. Père Marchand, M. l'abbé E. Fusey, curé de Sainte-Famille; M. l'abbé H. Brunette, curé de Saint-Lazare; le Rév. Père Cardin, o.m.i., de Québec; M. l'abbé Donat Baril, curé du Très Saint-Sacrement; M. l'abbé Antoine Auger, curé de Saint-François d'Assise; M. l'abbé J.-C. Leblanc, curé de Saint-Tite; M. l'abbé J.-A.-R. Gaucher, aumônier de l'Hôpital de Soré; M. l'abbé J.-L.-H. Bédard, curé de Saint-Didace; M. l'abbé Alphonse Lessard, desservant de Saint-Edouard; M. l'abbé Donat Fréchette, vicaire à la Cathédrale; M. l'abbé Antonio Milot, aumônier des Zouaves; le Rév. Père Georges, o.m.i.; le Rév. Père C. Giroux, o.m.i.; M. l'abbé Alide Boucher, aumônier des Ursulines; M. l'abbé Dionis Gélinas, curé de Charlette; M. l'abbé Charles-B. Veillet, curé de Saint-Charles-de-Mandeville; le Rév. Père Chaquette, o.m.i.; les RR. Frères Robert et Maurèle, de l'Académie De La Salle; M. l'abbé Alphonse Caron, de Louiseville; le Rév. Frère Libérius, Directeur de l'Ecole Dollard, du Cap-de-la-Madeleine; le Rév. Frère Libère, de l'Académie du Sacré-Cœur, du Cap-de-la-Madeleine et le Rév. Frère Marie-Edmond.

A la fin du repas une magnifique adresse fut lue à Son Excellence par le Rév. Père Arthur Joly, Supérieur de la Communauté des Oblats de Marie-Immaculée.

Excellence

Je ne puis, en dépit d'une défense de mon médecin, résister au besoin que j'éprouve d'ajouter comme un complément aux respectueux hommages que vous adressait, il y a un instant, au nom de nos nombreux pèlerins, notre éloquent missionnaire, le révérend Père Decelles, la vous souhaitant, Excellence, sous le toit des Gardiens, au Pèlerinage de Notre-Dame-du-Cap, la plus religieuse, la plus filiale, la plus affectueuse bienvenue, et en vous remerciant d'avoir daigné venir vous asseoir à notre modeste table pour présider à nos agapes fraternelles.

Cet après-midi, Excellence, il vous a été donné de constater quelle place de choix occupe dans la piété des fidèles du diocèse des Trois-Rivières notre antique Sanctuaire de la Reine du Saint Très Rosaire. Que Votre Excellence, daigne permettre de la faire remarquer à raison de l'insigne faveur du Couronnement accordé à notre Madone, en 1904, par Sa Sainteté le Pape Pie X et, du vœu tout spécial, par les Pères du Premier Concile Plénier de Québec, en 1909, ont émis à son endroit, notre lieu de pèlerinage revêt d'année en année un caractère vraiment national, et il devient de plus en plus évident que la sainte Vierge a choisi la terre du Cap-de-la-Madeleine comme le siège principal de sa dévotion en Canada. L'an dernier, nos statistiques, assez serrées, portaient au moins 150,000 pèlerins ou visiteurs (étaient venus s'agenouiller aux pieds de Notre-Dame-du-Cap. Cette année, grâce à l'immense concours de notre fête du Rosaire, notre total s'élève sûrement à plus de 175,000. Il nous est venu des pèlerins de tous âges, de toutes conditions, de toutes races, de tous les points du Canada, et même, pour plus d'un tiers, des Etats-Unis. Nos Annales, qui comptent plus de 40,000 abonnés, atteignent chaque mois, plus de 200,000 le tiers des lecteurs de langue française. Et nous songions sérieusement à penser pour un avenir prochain, la publication de notre revue en an-

glais. L'influence de la sainte Vierge, s'exerce même sur les protestants qui viennent la visiter.

Ainsi en 1926, une jeune fille de New-York s'est sentie si profondément impressionnée, en visitant notre pèlerinage, que, de retour chez elle, elle s'est fait instruire des vérités de notre sainte religion, et elle est revenue, l'an dernier, recevoir à l'autel de Notre-Dame-du-Cap les grâces du Saint Baptême, et de la première communion. J'ai à ma chambre, une lettre d'un catholique de langue anglaise de l'Ontario, arriéré dans ses devoirs religieux, qui m'affirme s'être converti sérieusement le jour de son passage au Sanctuaire du Cap-de-la-Madeleine.

C'est dire, Excellence, que nous prétendons faire ici, avant tout, l'œuvre de notre Mère la Sainte Eglise, en accueillant avec une égale sympathie, et un même zèle apostolique, tous ceux qui viennent se rapprocher du vrai Dieu en se jetant dans les bras de sa Très Sainte Mère.

Outre la desserte du pèlerinage, notre communauté a encore pour mandat, au Cap-de-la-Madeleine, de prêcher des missions, et de retraites de bons genres. L'ouvrage, certes, ne manque pas, et pour répondre à toutes les demandes qui nous viennent du Canada et des Etats-Unis, cinq de nos missionnaires, dont deux bilingues, doivent se tenir constamment sur la brèche dix mois de l'année.

Plus que cela encore, Sa Grandeur Monseigneur l'Evêque des Trois-Rivières, a daigné nous charger de l'œuvre des retraites fermées pour les hommes et les jeunes gens de son diocèse, ainsi que de la direction spirituelle et de la prédication des retraites fermées féminines, chez les RR. SS. de Marie-Réparatrice.

Cette année, près d'un millier de retraitants s'inscriront en notre registre, et presque autant de retraitants passeront par la maison des Trois-Rivières. Deux, de nos Pères sont exclusivement affectés à cette œuvre excellente entre toutes.

Enfin, mon confrère et ami, le révérend Père Francoeur, qui vient de parler de la Reine du Très Saint-Rosaire, avec tant d'âme et d'apropos, m'en voudrait et certes, avec raison, si je n'ajoutais qu'avec l'aide de trois Pères et d'un Frère Convers, il dirige dans les voies de la vérité et de la vertu, la florissante paroisse-mère, de Sainte-Marie-Madeleine, parfaitement organisée sous tous rapports, avec ses splendides institutions Scolaires et ses multiples Sociétés religieuses, patriotiques et Sociales. Que vis-je, au milieu de mille et une préoccupations de leur ministère pastoral, lui, où des Pères, trouvent encore le temps de se livrer à des travaux apostoliques, de prêcher des sermons de circonstances, des missions populaires, voire même des retraites religieuses et sacerdotales.

Ainsi donc, Excellence, sur leur Cap privilégié du Cap-de-la-Madeleine, aussi bien et peut-être mieux que partout ailleurs, les Fils de Sa Grandeur Monseigneur de Mazonod remplissent leur mission d'évangélistes des pauvres. **Evangelizar pauperibus misit me.** Ils font œuvre éminemment catholique en s'efforçant de se maintenir toujours sur les hauteurs sereines du surnaturel en prêchant à tous l'Evangile du Christ, c'est-à-dire, le règne de la paix, basée sur la justice et la charité.

Et ce travail spirituel, si nous avons l'immense bonheur de l'opérer, nous le devons, avant tout à Dieu, l'Auteur de tout don parfait, à Sa Grandeur Monseigneur Cloutier, ensuite, à notre Evêque vénérable et profondément vénéré, à son très digne et si sympathique Auxiliaire, qui nous ont invités à cultiver l'une des plus belles portions de leur vigne trifiuvienne, à tous nos bons amis du clergé régulier et séculier, si bien représentés ici ce soir, qui nous permettent de nous dévouer en faveur de leurs ouailles, soit en nous les amenant au Sanctuaire, ou à notre chapelle de retraites fermées, soit en nous confiant la prédication de leurs exercices spirituels.

Excellence, en signe de reconnaissance, veuillez avoir pour agréables, avec le fruit de notre prière auprès de nos pèlerins et l'offrande d'une reliquie de la statue de Notre-Dame du Cap à être installée en permanence dans le Palais de la Délégation Apostolique, à Ottawa, l'assurance d'un souvenir fréquent et fervent à vos plus chères intentions, aux pieds de Notre Madone Nationale.

En retour, Excellence, daignez bénir nos deux Communautés avec toutes leurs œuvres, et nous accorder, dès maintenant, l'assurance que vous nous reviendrez l'an prochain, à l'occasion du Jubilé d'argent du Couronnement de Notre-Dame-du-Cap, présider nos grandioses cérémonies, et chanter en notre nom et au nom des milliers de pèlerins qui viennent acclamer en votre Auguste Personne, Notre Très Saint-Père le Pape, notre Messe d'action de grâces et notre Magnificat.

En réponse à ces belles paroles, Son Excellence se dit heureux de la belle et cordiale réception dont il est l'objet ce soir.

Je félicite votre Communauté d'avoir conservé si intact l'esprit de votre saint fondateur et d'accomplir avec tant de perfection la mission qu'il vous a donnée.

Je suis allé à Sainte-Anne-Beaupré ces jours derniers. A Québec, j'ai vu de beaux et vastes hôpitaux, mais Sainte-Anne-Beaupré est le premier hôpital du Canada, hôpital des âmes où les pécheurs vont se convertir et se guérir des blessures de leur âme, hôpital des corps aussi parce que plus d'un malade y retrouve la santé. Je suis aujourd'hui au Cap-de-la-Madeleine, je place votre Sanctuaire à côté de celui de Sainte-Anne-Beaupré comme un merveilleux hôpital des âmes. De nombreux blessés viennent ici se refaire et votre cher Père Supérieur est véritablement le Bon Samaritain.

"Conservons l'esprit de votre Fondateur, soyez des hommes de Dieu, remplissez-vous de Dieu, pour pouvoir le donner plus facilement aux autres, comme les sources qui débordent pour abreuver toute une contrée. A l'exemple du bon Père Frédéric, qui "pria et prêchait", allez à Jésus avant d'aller aux fidèles..."

"Vous me parlez des retraites fermées, cette œuvre qui me tient à cœur est l'œuvre des œuvres. C'est seulement dans le silence que l'on peut entendre la parole de Dieu. Oh! oui, que l'œuvre des retraites fermées soit bien conduite, parce que c'est l'œuvre des œuvres de Jésus!"

Son Excellence parla alors du pèlerinage national et bénit la Communauté. Sa Grandeur Monseigneur Comtois fut prié de dire quelques mots.

"Je dois commencer par féliciter le révérend Père Joly d'a-

voir désobéi à son médecin en venant ici ce soir. Mais Excellence, c'est parce qu'il vous aime et qu'il voulait partager avec ses enfants le bonheur de vous recevoir dans la Communauté dont il est le Supérieur." Je vous disais ce matin que la plus grande harmonie régnait dans notre diocèse entre les autorités religieuses et les autorités civiles, entre les deux Evêques qui gouvernent le diocèse, entre les prêtres et leurs supérieurs; je me réservais de vous dire ce soir que la plus grande harmonie régnait aussi entre le clergé régulier et le clergé séculier et la présence de nombreux prêtres ici, ce soir, en est une preuve évidente.

"Je dois ajouter aux félicitations faites aux révérends Pères Oblats, une félicitation toute particulière à un vénérable prêtre qui fut le fondateur du pèlerinage national de la Vierge du Cap: Monseigneur L.-E. Duguay, curé de Saint-Barnabé." (Appl.)

Sa Grandeur Monseigneur Comtois termina en déclarant à Son Excellence qu'elle était obligée de revenir l'an prochain, selon sa promesse, et cela pour la plus grande joie de tout le diocèse qui est si heureux de la posséder en ce moment.

A son retour, Son Excellence fut reçu par les révérends Frères du Sacré-Cœur de l'Académie du Sacré-Cœur et de l'école Saint-Lazare. Son Excellence le Délégué arrêta aussi chez les Servants de Jésus-Marie où il fut présenté aux religieuses dans la salle de communauté.

(Suite à la pagd 8)

Promenons souvent notre cœur à travers les joies que le ciel lui réserve: nous lui donnerons ainsi plus de courage pour patienter et souffrir.

Père Hamon, S.J.



ADMINISTRATION

PAR son administration sage, la femme moderne, tout comme la châtelaine d'autrefois, tient dans ses mains les clefs de l'abondance; quoique de nos jours l'abondance soit plutôt due à la prudence dans tout ce qui concerne les questions d'argent.

Le femme qui dit aujourd'hui: "Je ne puis pas me permettre cette dépense, j'économise," pourra dire dans quelques années: "Je puis me permettre cette dépense, j'ai économisé."

La Banque Royale du Canada

Succursale Trois-Rivières - G. A. Sanford, Gérant.
Succursale Cap de la Madeleine - F. Lefebvre, Gérant.
Succursale Shawinigan Falls - D. C. Davidson, Gérant.

1138

Winterfront

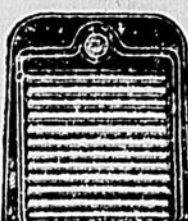
AUTOMATIQUE

spécial Pines à bas prix pour Whippet

QUAND vous tâtonnez pour savoir quel faire pour votre moteur par les temps froids — 9 fois sur 10 vous vous trompez — et votre moteur en souffre.

Procurez à votre moteur une protection automatique positive facile.

Vous avez remarqué les volets-jalousies qui font maintenant partie de l'équipement régulier de quantité d'automobiles. Ils sont automatiques. Leurs fabricants ne donnent aucune chance au froid. Pas besoin d'attendre de sentir la chaleur — pas à se préoccuper du froid. La protection automatique du moteur défend votre moteur avec une exactitude scientifique. Le volet-jalousie s'ouvre de lui-même quand votre moteur a besoin d'air frais. Il se referme de lui-même quand votre moteur a besoin de chaleur. Les Cadillac, Lincoln, la Salle, Hupmobile 8, Chrysler 75 et 80, Dodge Senior Six et Pierce-Arrow possèdent maintenant cette protection.



La protection du moteur doit être automatique

Et maintenant — afin que les propriétaires de Whippet puissent jouir de la même protection dont profitent les propriétaires de ces bonnes voitures — un Winterfront Automatique Pines à prix spécial vous est offert. Un qui coûte à peine plus cher que les systèmes ordinaires improvisés.

Le Winterfront Automatique Pines vous donne entière protection contre la dilution excessive, le rayage des pistons et des parois du cylindre, l'encrassement des bougies d'allumage, la corrosion et la carbonisation excessive, tels sont les troubles qui entraînent des comptes coûteux de réparation et diminuent l'efficacité de votre moteur.

Amez-vous votre Whippet — nous l'en munirons en quelques minutes — et tant que vous vous en servirez, vous oublierez le danger du froid. Les thermostats sont garantis.

PINES WINTERFRONT — il est automatique

DELISLE AUTO ET ACCESSOIRES

No 13, rue St-Antoine

SHAWINIGAN, GRAND'MERE ET LA REGION

Shawinigan

L'Union Musicale de Shawinigan

Par l'entremise de son Directeur, M. le professeur Ph. Filion, l'Union Musicale de Shawinigan a fait une nouvelle tentative auprès du Conseil pour obtenir un octroi de \$300 qui serait employé à l'achat d'instruments de musique.

M. le Maire Desaulniers, de même que M. l'échevin J.-A. Richard, qui ont eu des entrevues avec M. Filion, ont déclaré qu'ils seraient en faveur d'accorder l'octroi sollicité mais en autant toutefois que l'Union Musicale serait un corps organisé.

Dans sa lettre de demande, M. le Professeur Filion fait remarquer au Conseil que tous les instruments de musique que possède actuellement l'Union Musicale ont qu'elle achètera avec les deniers de la ville sont et resteront la propriété de cette dernière.

L'Union Musicale, comme le faisait remarquer M. l'échevin Richard, nous rend de réels et très appréciables services en contribuant à un grand nombre d'organisations de bienfaisance ou autres et, ne serait-ce qu'à ce titre, elle mérite d'être généreusement encouragée, cependant son organisation n'est pas complète et avant que la ville puisse lui accorder une subvention aussi substantielle que celle que l'on demande, il lui faudrait obtenir son incorporation.

Cet avis a été partagé par tous les membres du Conseil et le Greffier a été prié d'aviser Monsieur le Professeur Filion en conséquence.

Egout à un niveau trop élevé

M. Wilfrid-H. Saint-Onge, qui projette d'élever à l'angle de la rue Saint-Marc et de l'avenue des Héberts, un édifice qui sera occupé par un garage, des magasins et des logements privés, a adressé au Conseil une lettre l'avertissant qu'il avait constaté que l'égout actuel de la rue Saint-Marc est à un niveau trop élevé pour permettre l'écoulement convenable des eaux qui pourraient provenir de la cave de sa future propriété. En outre, il a été informé par les propriétaires voisins, ajoute-t-il, que leurs caves sont inondées après les orages à la suite du refoulement des eaux de l'égout et il demande que la ville prenne les mesures nécessaires pour éviter que des dommages lui soient causés de ce fait dans l'avenir vu que c'est son intention d'utiliser sa cave pour des fins commerciales.

A ce sujet, M. le greffier N.-J.-A. Vermette a fait remarquer que le plancher de la cave de l'immeuble de M. Saint-Onge est au même niveau que l'égout de la rue Saint-Marc et il va de soi qu'il ne peut la drainer dans cet égout. Seulement d'après lui, la ville ne saurait être tenue responsable des dommages que Monsieur Saint-Onge pourrait subir de ce fait parce que l'Article 71 du Règlement municipal de construction stipule que "la cité ne sera pas responsable pour tous dommages qui pourront être subis par le refoulement des eaux de l'égout dans une cave dont le plancher sera plus profond que trois pieds au-dessus de la couronne de l'égout de la rue adjacente." M. Vermette croit que la meilleure solution serait pour M. Saint-Onge, de construire un égout qui reliait sa cave à l'égout de la rue Champlain qui est plus bas que celui de la rue Saint-Marc.

La question a été, en définitive, référée au Comité des Chemins qui se rendra sur les lieux et s'entendra avec Monsieur Saint-Onge pour en venir à une solution pratique.

Au sujet de l'Abattoir

M. J. Hormisdas Saint-Onge, propriétaire d'un abattoir situé sur les limites de la ville, du côté de Sainte-Flore, a informé le Conseil que l'arrangement qu'il avait

avec la ville avait pris fin le 14 septembre et qu'il était prêt à lui louer son établissement à raison de \$300.00 par année, plus \$25.00 par mois pour surveillance et entretien. En retour, Monsieur Saint-Onge s'engageait à remettre à la ville tous les revenus qu'il retirait de son abattoir.

Depuis quelques années, la ville payait à M. Hormisdas Saint-Onge un loyer annuel de \$150.00 pour lui permettre de garder cet établissement qu'il menaçait de fermer parce qu'il n'en retirait pas des revenus suffisants. Sans doute, comme le faisait remarquer, mercredi soir, M. l'échevin Jos.-F. St-Onge, ces revenus ont encore diminué et ne justifient réellement plus le maintien d'un abattoir par un particulier. Le fait est que depuis assez longtemps, il ne s'y abat que bien peu d'animaux; les bouchers reçoivent leur viande toute prête pour la consommation et ils n'ont qu'à la dépecer. Il en est de même des commerçants qui viennent au marché. Cependant, le Conseil a jugé qu'un tel établissement était indispensable dans une ville comme la nôtre et a accepté, sur proposition de M. l'échevin L. Bourassa, secondée par M. l'échevin J.-A. Richard, la proposition de M. Hormisdas Saint-Onge, à titre d'essai pour un an. On paiera à Monsieur Saint-Onge un loyer mensuel de \$50.00 pour son abattoir et celui-ci en retour remettra à la ville, les revenus qu'il en retirera.

Requêtes des marchands et des commis

Deux requêtes ont été présentées au Conseil mercredi soir, la première venant des marchands et la seconde d'un groupe de commis.

Dans leur requête, les marchands prient le Conseil d'amender le règlement de fermeture des magasins de manière à leur permettre de tenir leurs établissements ouverts jusqu'à dix heures du soir les jours de paie des compagnies locales.

Actuellement nos compagnies industrielles paient leurs employés à des dates différentes, soit toutes les semaines, comme le fait la Northern Aluminum Co. of Canada, soit à toutes les deux semaines, comme le font presque toutes les autres compagnies. Autrement, celles-ci paient leurs employés en argent; depuis quelques années, elles paient par chèques, trouvant ce système plus commode parce qu'il leur évite surtout d'avoir à transporter, deux fois ou plus par mois, de grosses sommes d'argent des banques aux usines. Ceci est fort bien pour les compagnies, mais les ouvriers, de leur côté, ne s'accommodent pas aussi bien de ce système. Quand ils ont reçu leurs chèques, ils veulent toucher de l'argent le plus tôt possible.

Seulement les banques ne sont pas ouvertes le soir, et c'est plutôt rare que les jours de paie coïncident avec les soirs d'ouverture des magasins; il ne reste aux ouvriers à peu près qu'une seule alternative, c'est d'aller changer leurs chèques dans les tavernes, et c'est ce que font bon nombre d'entre eux avec des résultats parfois déplorables.

Les autorités des compagnies locales ont fait un relevé de leurs chèques qui sont ainsi chaque mois encaissés dans les tavernes et elles ont trouvé que le nombre en était vraiment surprenant. Elles se sont émuës de la chose au point de demander aux banques locales d'ouvrir leurs bureaux les soirs de paie pour encaisser les chèques des ouvriers, mais on leur a répondu que les règlements de l'Association des Banquiers ne leur permettaient pas de se rendre à leurs désirs.

C'est alors que l'on pensa aux magasins. Au début, il s'agissait d'abord de ne demander qu'aux épiciers d'ouvrir leurs établissements dans la soirée les jours de paie des compagnies, mais les autres marchands ont entendu parler de la chose et veulent avoir le même privilège. D'où la requête ci-dessus mentionnée.

Afin d'aider le mouvement, les autorités de nos différentes compa-

gnies industrielles se sont entendues et ont décidé qu'à l'avenir, elles ne paieront leurs employés que deux fois par mois et à des dates déterminées, soit très probablement les 10 et 25 de chaque mois.

De leur côté, les commis, prévoyant dans toute cette affaire un surcroît d'heures de service, ont adressé une requête au Conseil le priant, s'il fait droit à la requête de leurs patrons, de décréter la fermeture des magasins le vendredi soir. D'après le règlement présentement en vigueur, les magasins sont ouverts jusqu'à dix heures le vendredi soir.

Cette demande des commis complique un peu la question, aussi le Conseil l'a-t-il référée pour étude en comité général. Toutefois, et afin de ne pas retarder l'entrée en vigueur de tout amendement au règlement de fermeture des magasins que le Conseil pourrait éventuellement adopter, M. l'échevin Joseph Veilleux a donné avis de motion qu'à la prochaine assemblée régulière, il proposera un amendement au dit règlement à l'effet de permettre aux marchands d'ouvrir leurs établissements jusqu'à dix heures du soir aux dates que les compagnies locales choisissent pour payer leurs employés.

Pavage de ruelle

Sur demande des deux tiers des propriétaires intéressés, le conseil a autorisé le gérant à faire faire le pavage en béton de la ruelle entre la 2e et la 3e rue, depuis l'avenue Tamarac vers l'ouest, c'est-à-dire du côté du Riverside.

Re: boîtes à déchets

M. J.-E. Prévost a demandé au Conseil l'autorisation de faire peindre les boîtes à déchets que la ville a fait placer aux coins de certaines rues, à condition qu'il lui soit permis de mettre des annonces sur ces boîtes.

M. Eugène Bellefeuille a aussi demandé au Conseil l'autorisation de placer dans les limites de la ville huit boîtes à déchets dites "Advertising street cabinets" pendant une période comprenant ce qui reste de l'année 1928 et toute l'année 1929.

M. Bellefeuille, qui était présent à la séance du Conseil, a déclaré qu'il était prêt à s'engager à ne pas placer sur ces boîtes que les annonces qu'il obtiendrait des marchands ou hommes d'affaires locaux et qu'en outre il se contenterait d'un permis de six mois.

Au premier abord, le Conseil n'était pas favorable à ces demandes. M. l'échevin J.-A. Richard et Jos.-F. Saint-Onge, entr'autres, exprimèrent l'opinion que la ville devait elle-même entretenir les boîtes à déchets qu'elle avait fait placer dans nos rues. Une demande analogue à celle faite par Monsieur Prévost a déjà été refusée par l'ancien Conseil. La proposition de Monsieur Bellefeuille est une affaire nouvelle, ici du moins, mais dans l'un comme dans l'autre cas il reste à savoir si en somme il n'est pas préférable que la ville place des boîtes à déchets là où la chose sera nécessaire et les entretiennent elles-mêmes.

Aucune décision à ce sujet n'a cependant été prise à cette séance mais la question a été référée pour plus ample considération en comité général.

Assurance sur les autos de la cité

A sa séance régulière de mercredi, le Conseil municipal a accordé, après un assez long débat, à M. P. Beaulac, de cette ville, l'assurance pour collision sur les véhicules-moteurs de la Corporation, comprenant les voitures suivantes: Camions à boyaux American LaFrance du Département du Feu, Camion arrosoir Seagrave-Longhead, camion de livraison Republic, camion de livraison Dodge, Nasj sedan du Chef Longval, Chevrolet "coach" et les deux motocyettes des Postes Nos 1 et 2.

Le Greffier de la cité avait demandé des soumissions à plusieurs courtiers en assurances de cette ville en rapport avec ce risque d'assurance mais les deux seuls soumissionnaires furent: M. P. Beaulac et A.-J. Paradis.

La soumission de Monsieur Paradis était de \$383.50 pour assurance contre la collision, moins \$50.00 sur tous les véhicules-moteurs de la cité, et de \$248.00 pour la même assurance moins \$100.00.

La soumission de Monsieur Beaulac était de \$390.00 pour collision moins \$50.00 et de \$245.00 pour collision moins \$100.00.

Les deux soumissions, c'est-à-dire celle de Monsieur Paradis et celle de Monsieur Beaulac, étant à peu près les mêmes, il s'agissait de décider auquel des deux soumissionnaires l'assurance devait être accordée.

Monsieur l'échevin Urgel Lebeau fit une proposition pour que la

dite assurance soit donnée à Monsieur Paradis, mais cette motion n'eut pas de secondateur. M. l'échevin Joseph Saint-Onge fit alors remarquer que Monsieur Paradis détenait beaucoup plus d'assurances de la ville que Monsieur Beaulac et qu'il lui paraissait juste que cette assurance contre la collision soit accordée à Monsieur Beaulac. Une proposition qu'il fit en ce sens fut secondée par Monsieur l'échevin Dessaulles et adoptée sur division, Monsieur l'échevin Lebeau ayant voté contre cette motion.

TABLEAU D'HONNEUR

ECOLE DU SACRE-COEUR

ST-MARC-DE-SHAWINIGAN

6e année—Léopold Racine, Léon Gélinas, Roméo Lafrenière et Geo. Perreault.

5e année—Emilien Houde, Henri-P. Pellerin, Germain Vincent et Jules Marchand.

4e "A"—Jules Bourgoin, Maurice Pratte, Georges-E. Giroux et Jean-Marc Daigle.

4e "B"—Roland Brodeur, Raymond Pellerin, Jean-Bte Francoeur et Georges-H. Hamond.

3e "A"—Henri Therrien, Paul-E. Veillette, Paul Gélinas et Armand Bourgoin.

3e "B"—Robert Vandal, Roger Gauthier, Gabriel Berger, Léopold Longpré et Martin Lefebvre.

2e "C"—Lionel Rousseau, Gérard Pronovost, Emilien Gélinas et Roland Villeneuve.

2e "A"—Henri Cloutier, Marcel Paillé, Arthur Gaudet et Gérard Doucet.

2e "B"—Joseph-H. Girard, Bertrand Ouellette, Richard Dessureault et Alcide Gélinas.

2e "C"—Laurier Ménard, Marcel Pellerin, Eugène Morasse et Bruno Grenier.

1ère "A"—Gabriel Cossette, Camille Boisvert, Lucien Lefebvre et René Pellerin.

1ère "B"—Diédonné Collette, Maurice Vincent, Ephrem Mongrain et Donat Boucher.

1ère "C"—André Hénault, Gaston Lafrenière, Jacques Gélinas et Jean-Paul Dery.

1ère "D"—Gilbert Piché, Elisée Bastien, Germain Isabelle et Marcel Adam.

TABLEAU D'HONNEUR

COUVENT ST-MARC

8e année—Miles Fernande Peron, E. Houde, S. Boucher et M. Trudel.

7e année—C. Baril, T. et M. Gélinas, Y. Boisvert.

6e année—G. Grenier, L. Lavergne, Y. Marchand et B. Martin.

5e année—C. Lambert, L. Lamy, G. Carbonneau et A.-M. Lupien.

4e année "A"—R. Duquette, A. Durand, J. Pellerin et L. Boucher.

4e Année "B"—B. Dery, R.-A. Therrien, L. Hénault et M. Pellerin.

3e année—"A"—R.-B. Houde, A. Trudel, S. Hallé et A. Desaulniers.

3e année—"A"—R.-B. Houde, A. Trudel, S. Hallé et A. Desaulniers.

3e année—"B"—U. Bastien, Y. Dugré, E. Côté et T. Dupont.

2e année—"A"—F. Laprise, H. Lefebvre, L. Blais et L. Dupont.

2e année—"B"—G. Julien, S. Bellemare, T. Desaulniers, et T. Bilodeau.

1ère année—"A"—M. Dupont, G. Deschênes, G. Pelletier et B. Hamel.

1ère année—"B"—E. Gélinas, S. Vincent, A. Bruyère et G. Lapointe.

1ère année—"C"—M. Labranche, G. Paradis, J. Suzor et R. Mélançon.

DAVELUYVILLE

Dernièrement avait lieu l'exposition scolaire annuelle à Daveluyville. De nombreux exhibits furent exposés. Dans l'après-midi, il y eut jeux de toutes sortes. Puis des discours furent prononcés par l'Hon. M. J.-E. Perreault, Ministre de l'Agriculture, et M. Wilfrid Girouard, député au fédéral, et Monsieur le Curé Tétrault, M. Lauzière, agronome du Comté.

Dernièrement, était béni le mariage de Mlle Paula Houle, fille de M. et Mme Hector Houle, avec M. Lucien Côté, marchand, fils de Ubald Côté. Les pères respectifs des époux agissaient comme témoins. Mlles Fleurette et Jeannette Houle, sœurs de la mariée, agissaient comme filles d'honneur, accompagnées de M. Henri Côté et M. P.-E. Vignault. Mlle Monique Blanchette agissait comme bouquetière.

Comme le soleil éclaira et vivifie le ciel et la terre, ainsi la douceur de Marie obtint le don de piété à ceux qui la servent. Sainte Brigitte.

NICOLET

Ces jours derniers, chez les RR. Pères de la Compagnie de Marie, avait lieu une retraite fermée pour les Messieurs.

Dernièrement, était organisé un pique-nique en faveur des orphelins de l'Hôtel-Dieu de Nicolet, par M. Donat René. Des autos furent gracieusement mises à la disposition de l'Hôtel-Dieu par des amis de la Communauté. Le pique-nique eut lieu au Port Saint-François.

St-Félix-de-Kingsey

L'exposition annuelle des Fermières a eu lieu dernièrement à St-Félix-de-Kingsey. La salle publique était magnifiquement décorée pour la circonstance. Les exhibits étaient nombreux et choisis.

M. W. Girouard, M.P., et M. Hector Laferté, M.P.P., et M. Houde, agronome, de Drummondville, assistaient et jugeaient les exhibits, ainsi que Mlle Paré, institutrice officielle du Gouvernement. La somme de 95.00 fut partagée en prix aux 36 fermières exposantes. Ont adressé la parole à cette occasion: M. W. Girouard, H. Laferté, M. l'abbé A. Clair, M. W. Houde, B.S.A., et Mlle E. Paré.

WARWICK

Le Rév. Père Martel, Assomptionniste, ordonné à Louvain, est de retour à Warwick après une absence de cinq ans. Le Rév. Père Pierre-Adolphe Martel, est le fils de M. Adélar Martel, de Warwick. Il est âgé de 26 ans. Il étudia sept ans au Séminaire de Nicolet, alla compléter ses études philosophiques à Worcester, Mass., chez les RR. Pères de l'Assomption. Il demeura cinq ans à Louvain, au Scolasticat.

Le Rév. Père Pierre-Adolphe, est accompagné du Rév. Père Réginald, de Bergerville.

Le jeune Père Pierre-Adolphe, le lendemain de son arrivée, célébra sa première grand'messe dans l'église de Warwick. Il était assisté de M. les Abbés Lemaire, vicair, et Leclerc, enfant de la paroisse, comme diacre et sous-diacre.

Monsieur l'abbé E. Gravel, curé de Warwick, souhaita la bienvenue au jeune prêtre. Le sermon de circonstance fut prononcé par le Rév. Père Réginald.

Un grand banquet fut servi chez M. Adélar Martel, père du héros de la fête, Monsieur le Curé Gravel, M. le Vicair Lemaire, et le Rév. Père Réginald, étaient présents.

Le Rév. Père Pierre-Adolphe est promu Assistant-Supérieur du Noviciat de Bergerville. Il est retourné, accompagné de son frère Wilfrid, qui entre au Noviciat de la même Congrégation.

PIERREVILLE

M. Victor Delamarre, champion canadien, est allé donner une intéressante démonstration de tours de force à la salle des Chevaliers de Colomb. Il était accompagné de ses deux fils, Richard et Victor.

ST-ALBERT

Ces jours derniers, M. Raoul Bourgeois conduisait à l'autel Mlle Alice Béliveau, de Saint-Célestin. Le mariage fut célébré par le curé de la paroisse. Les pères respectifs des époux servaient de témoins.

STE-SOPHIE-DE-LEVRARD

Dernièrement, M. le Curé Manseau, bénissait le mariage de Mlle Célida Mailhot, fille de M. Ludger Mailhot, avec M. William Martel, de La Tuque, fils de M. Ludger Martel. M. Mailhot accompagnait sa fille, le marié était accompagné par M. Eugène, frère de la mariée.

La Toilette de Votre Maison



C'est déjà le temps d'y songer. Peut-être que dès maintenant il y a des choses que vous pourriez faire aujourd'hui.

Avant de rien décider, venez voir nos nouvelles gammes de couleurs et nos vernis fins.

Cyrille Labelle & Cie.

10, rue Des Forges.

ST-JOACHIM-DE-COURVAL

Mme Damase Martel, née Marie-Louise Lahaie, est décédée à l'âge de 56 ans. Elle laisse son époux, son père, et un frère.

Les funérailles ont eu lieu au milieu d'un nombreux concours de parents et d'amis. La levée du corps a été faite par M. l'abbé E.-B. Janelle, en service chanté par M. l'abbé Simon Binard, assisté de M. l'abbé E.-J.-B. Janelle et M. l'abbé C.-E. Brassard, comme diacre et sous-diacre.

Mme Damase Martel était mai-

tre de l'ordre et gérante de la Compagnie de Téléphone.

Les porteurs étaient: MM. Armand Vergeau, Ferdinand Grondin, Aimé Lupien, Samuel-P. Grondin, Arthur Champagne et Ludger Gamelin.

O Coeur de Jésus, Coeur d'amour... Si nous n'aimons ce coeur, qu'aimerons-nous donc? Il n'y a que de l'amour dans le Coeur de Jésus. Comment fait-on pour ne pas aimer ce qui est si aimable? Saint J.-B.-M. Vianney.

Dans les Années Avancées
Vous pouvez rester vigoureux et en bonne santé en faisant usage du

NOVORO

Du DR. PIERRE

Il donne de la force à vos organes
Il a un effet salutaire sur vos reins et votre foie
Il garde votre estomac en ordre
Il fortifie et construit votre système

Un Essai Vous Conviendra. Il est préparé d'herbes pures et saines, et ne contient pas de drogues nuisibles et conduisant à l'usage continué de drogues. Ce n'est pas une médecine de droguiste. Elle est suppléée par des agents spéciaux. Ecrivez à

DR. PETER FAHRNEY & SONS CO.
2501 Washington Blvd. CHICAGO, ILL.
(Livré libre de tous droits au Canada)

TABLETTES REXALL

1 minute
arrête tout mal de tête 25c

LA PHARMACIE WILLIAMS

22, rue Hart Téléphone No 1
Seul Agent pour les remèdes Rexall "Billie Burke"

BUT DE LA CAISSE POPULAIRE

Protéger ses membres contre les revers de fortune, les résultats du chômage, la maladie et l'indigence, en leur enseignant, les bienfaits inappréciables d'une sage prévoyance fortifiée par la coopération, notamment en provoquant et en développant chez eux le goût et la pratique constante et vigoureuse de l'épargne la plus modeste, assurant ainsi leur indépendance économique, faisant naître et grandir le sentiment de la dignité personnelle.

Roch Bournival, gérant.

Ford
THE UNIVERSAL CAR

AUTOMOBILES—CAMIONS—TRACTEURS
vendus par

St-Lawrence Motor Co. Limited
Vendeur autorisé Ford
99 rue St-Antoine
Téléphones: 1930—1931 Les Trois-Rivières, P. O.

SUCCURSALE CHUTES SHAWINIGAN
au No 76, 5e Rue
Téléphone 912
Pièces de rechange Ford toujours en magasin.

St-Lawrence Motor Co. Limited
99, RUE ST-ANTOINE

Ohé, chasseurs

Fourbissez vos armes car le gibier est proche!

Ne partez pas sans vous être procuré fusils et cartouches de première classe.

Et pour être bien certains d'avoir ce qu'il y a de mieux venez chez

HENRI NOBERT, Enrg.

32a et 32b, rue Hart, Téléphone :401-402
LES TROIS-RIVIERES

Des Dents Naturelles

C'est le témoignage que rendront vos amis en voyant vos nouvelles dents.

Satisfaction garantie.

Extraction sans douleur par le procédé nouveau de l'ACAIINE.

Dr Auguste Massicotte
CHIRURGIEN-DENTISTE
No 1, rue Des Forges, Les Trois-Rivières



De la Lecture pour tous, Jeunes et Vieux

La préparation des peaux pour le commerce

Il y a beaucoup de renseignements utiles que devraient posséder les personnes qui pratiquent le piégeage de l'écorchage, des animaux à fourrure. D'abord, si elles veulent retirer tout le profit possible de leur travail, il leur est important de savoir à quelle époque la capture des animaux doit se faire, car les peaux de saison, c'est-à-dire capturées à l'époque voulue, se vendent plus cher que les autres.

S'il était possible de prendre toutes les peaux lorsqu'elles sont de saison, la valeur totale des prises au Canada augmenterait de plusieurs millions de dollars. Mais cette chose, faute du manque de connaissance, chez les trappeurs, de certains détails essentiels, ne s'est jamais présentée. L'examen des peaux de certains animaux montre que plus de la moitié de celles-ci sont "blanches", c'est-à-dire qu'elles ont été prises hors de saison, et, par conséquent, ne peuvent être classées que comme peaux de deuxième choix. Si les trappeurs exerçaient plus de prévoyance et portaient plus d'attention à leurs travaux de piégeage, ils obtiendraient des peaux presque parfaites. L'œil exercé du chasseur sait reconnaître si l'animal a été tué au milieu de l'hiver ou lors des premiers froids, et si en plein hiver, il a été tué en une température douce. Le côté chair d'une peau prise hors de saison est blanchâtre le long du dos et sur les bords lorsque celle-ci est sèche; au contraire, si la peau est de saison, il est d'un blanc crème. Les peaux doivent être prises pendant les mois d'hiver parce que le poil long et le duvet sont plus épais et s'arrachent plus difficilement. La fourrure de la plupart des animaux est dans son meilleur état vers la fin de novembre, mais dans un pays de grande étendue comme le Canada, cette époque varie quelque peu.

Le poil long, ou jarre, de certaines peaux en fait leur beauté. C'est le jarre, lustré et argenté, du renard noir argenté qui donne à cette fourrure sa grande valeur et fait qu'elle est supérieure à la fourrure du même animal prise hors de saison.

Ecorchage ou dépouille

Au Canada, on emploie deux méthodes pour écorcher les animaux à fourrure, l'une appelée "écorchage ouvert" et l'autre "écorchage en fourreau". A ce point de vue, les principaux animaux à fourrure du Canada ont été répartis en différents groupes, et on emploie l'une ou l'autre méthode selon que l'animal appartient à un groupe ou à l'autre.

Ecorchage ouvert: Blaireau, castor, ours.

Ecorchage en fourreau: Renard, pékan, martre, loutre, loup cervier (lynx), rat musqué, vison, mouffette (skunk), belette, loup, volverine (glouton).

Ecorchage ouvert ou en fourreau: Raton laveur, chat sauvage.

La peau est écorchée ou dépouillée ouverte, lorsque les pattes sont coupées au premier joint et que la peau de la face interne de celles-ci est fendue jusqu'à l'incision faite le long de la ligne médiane du ventre à partir de la mâchoire inférieure jusqu'à l'anus. La queue est aussi incisée afin d'enlever les vertèbres. Il ne faut pas couper les pattes d'un ours au premier joint ou leur enlever les griffes, ces dernières doivent rester après la peau, laquelle servira peut-être de tapis de foyer, etc.

Nous donnons ci-après une brève description de l'écorchage en fourreau. L'incision se fait sur la face interne des membres de derrière, à partir du bout de ceux-ci jusqu'à l'anus. On enlève la peau jusqu'au bout de la patte. Lorsque l'on s'agit du vison, du renard, de la loutre ou du loup, il faut laisser les ongles ou les griffes après la peau. On dépose la queue, laissant celle-ci attachée au reste de la peau, et, après avoir dégagé les vertèbres (appelées le nerf de la queue) à la naissance de la queue, les saisir avec l'index et les séparer de la queue. Si le nerf ne s'enlève pas facilement, l'insérer dans une baguette fendue, en tenant cet

te dernière fermement dans la main, il sera facile de le séparer de la queue. Renverser alors la peau sur elle-même et l'enlever du corps. Si la peau ne se décolle pas facilement, se servir d'un couteau tout en prenant soin de ne pas couper le cuir et de laisser le moins possible de chair et de graisse y adhérer. Il faut ensuite inciser la peau sur la face interne des membres de devant et l'enlever. Ecorcher les pattes du vison jusqu'au bout et laisser les ongles après la peau. Ne pas couper les pattes du loup au premier joint; laisser les griffes après la peau de sorte que cette dernière puisse, si on le désire, être utilisée comme tapis. Laisser à la peau du renard les quatre pattes et les griffes; ne pas imiter certains trappeurs qui lui enlèvent les pattes de devant. Les membres de devant du rat musqué, de la mouffette et de la loutre doivent être coupés au premier joint. Enlever la peau autour de la tête et dégager celle-ci jusqu'aux oreilles. Couper ces dernières aussi près du crâne que possible, afin qu'elles restent après la peau. Décoller la peau autour des yeux sans endommager les paupières, et user de précautions pour l'écorchage du museau. Ne pas arracher la peau de la tête mais la détacher doucement, parce que la tête de certains animaux est employée dans la confection des fourrures, et toutes les peaux ont une plus belle apparence si la tête a été dépouillée avec soin.

Echarnage

Après l'écorchage, il reste une certaine quantité de chair et de graisse qu'il faut enlever en grattant. Pour cette opération, on pose la peau sur une planche à écharnage. La chair et la graisse s'enlèvent au moyen d'un couteau au tranchant très émoussé ou quelque outil semblable. Une pièce de bois dur, en forme de couteau, fait très bien pour l'écharnage et le dégraisage. Il faut gratter de la queue à la tête, non en sens contraire. Un raclage trop prononcé nuit à la peau, il faut prendre soin de n'enlever que la chair et la graisse. Bien nettoyer les peaux sales et tachées de sang avant de les étendre. Les taches de sang s'enlèvent facilement en lavant les peaux à l'eau claire; il faut continuer le lavage tant que l'eau prend une teinte rouge. On ne doit jamais se servir d'eau chaude pour ce lavage. On peut dégraisser le côté fourrure en se servant d'une solution composée d'une partie d'eau oxygénée pour une pinte d'eau. Brosser le cuir avec une brosse à cheveux ordinaire de bonne qualité.

Etendage

Les peaux doivent être étendues sur une planchette, taillée pour cette fin, le côté chair en dehors. Le raton peut être cloué sur une planchette ou étendu sur un petit chevalet. Le castor est étendu au moyen d'un cerceau sur lequel il est placé avec de la ficelle, et la peau d'ours est étendue sur un chevalet de forme rectangulaire.

Pour étendre les peaux écorchées en fourreau on fait usage d'une planchette en forme de coin et aux bords arrondis. On y place les peaux le côté chair en dehors, de manière à ce que le ventre soit d'un côté de la planchette et le dos de l'autre. Des petits coins sont quelquefois insérés aux côtés des planchettes pour permettre la circulation de l'air. Pour le séchage des peaux du rat musqué, du lapin et des autres petits mammifères, on emploie souvent des formes de broche.

Tableau des grandeurs de planchettes

	longueur	largeur aux épaules	largeur à la base
Belette	16	1 1/2	2 1/2
Vison	30	5	4
Martre	25	3 1/4	4 1/4
Rat musqué	20	5	7
Mouffette	30	4	7
Raton	30	6	9

Pékan	50	5 1/2	8
Renard	45	5 1/2	8
Loutre	60	6	8
Lynx	60	6	6
Loup	60	9	13

LE MEILLEUR DES MENTORS

La conscience est pour nous un guide sans égal.

Elle remplit d'abord le rôle de lumière; elle nous renseigne sur la valeur morale de nos pensées, de nos déterminations, de nos actes. "Voilà ce qui est bien—Voilà ce qui est mal," nous dit-elle sans hésitation; elle nous fait discerner la vertu du vice, le bon chemin du mauvais.

Elle n'a même pas besoin d'être consultée pour fournir cette lumière nette et précise, elle opère pour ainsi dire automatiquement; dès qu'elle est amenée à considérer une idée ou un fait, elle projette sur lui son rayon et tout de suite elle en fixe la qualité. Son jugement est sûr, il ne se laisse pas séduire par les arguments de la paresse, de la passion; il est prononcé en toute indépendance et en toute impartialité.

Un tel secours est extrêmement précieux pour nous, il nous rend d'incomparables services, nous évitant les tâtonnements et les erreurs d'appréciation.

Mais la conscience fait plus, elle ne se contente pas de poser une froide étiquette sur tout, elle exerce aussi un commandement; après nous avoir montré la bonne voie, elle nous y pousse très impérieusement: "Fais ceci—Evite cela," nous dit-elle, et son ordre est pressant; elle le répète avec tenacité, comme pour nous soutenir si nous l'exécutons, et, si nous y contrevions, elle le répète encore, comme pour nous rappeler au bien.

Après avoir montré le devoir et réclamé qu'il soit accompli, la conscience ne se désintéresse pas de l'attitude que nous avons adoptée devant son indication: si nous avons été soumis vis-à-vis d'elle, la récompense ne se fait pas attendre, elle nous inonde d'une douce satisfaction, d'une légitime fierté; au contraire, avons-nous été rebelles? la punition survient; c'est un malaise intérieur, une honte secrète, un regret intense qui nous labourer l'âme.

La conscience assure donc, complètement la fonction de mentor, puisqu'elle désigne nettement le devoir, qu'elle impose l'obligation de le remplir et, enfin, qu'elle applique la sanction à notre obéissance ou à notre révolte, et par cette sanction, nous prépare à persévérer dans la vertu qui nous vaut une telle joie intérieure ou à éviter le vice qui nous attire de si cruels remords.

Véritablement, pour les âmes de bonne volonté, ce guide infallible est un trésor incomparable; tous leurs efforts doivent tendre à le garder. Car la conscience demeure plus ou moins vivante, plus ou moins agissante, suivant la manière dont elle est traitée.

Elle juge clairement; mais, quand on est résolu à la faire taire, à laisser les mauvais penchants parler plus haut qu'elle, on la réduit au silence; quand on résiste souvent à son impulsion, on détruit sa force; enfin, quand on ne cesse de professer une indifférence cynique à l'égard des reproches qu'elle fait entendre au dedans, on se blinde contre les remords.

Et ce maître clairvoyant, sage, finit par abdiquer; il semble mort, parce qu'il n'agit plus, parce qu'il est destitué. Au contraire, nous pouvons donner à notre conscience une vigueur extrême en l'écouter avec déférence et docilité. Chaque fois qu'elle a à jouer son rôle d'indicateur, laissons-la opérer en paix; laissons-lui le calme pour juger, n'essayons pas de presser sur elle, de la noyer dans un déluge de considérations étrangères à la morale.

Puis, quand elle nous a montré de quel côté nous devons nous diriger, acceptons sa décision, allons suivant la direction qu'elle nous désigne, sans amertume, sans marchandage, sans compromission. Si par malheur nous avons résisté à son influence et pris le mauvais chemin, ne bravons pas sa condamnation; acceptons le blâme intime qui nous humilie et entraînons-nous au ferme propos qui doit en être la suite logique.

Notre conscience peut être déformée par nous-mêmes, par notre vanité, par la crainte que nous inspire l'effort vertueux; elle peut être, aussi, déformée par les influences pernicieuses, par les conseils de tous ceux qui nous engagent à la fois de la vie, à saisir les occasions de plaisir et de profit que les malins accaparent au préjudice des honnêtes, par les sarcasmes aussi de ceux qui, faisant mal, ne veulent pas sentir à côté d'eux des gens essayant de faire bien.

Enfin, les lectures peuvent exercer une action décisive sur notre conscience; nous nous défions parfois d'un interlocuteur, son éloquence sent aisément la partialité; tandis que les idées exprimées dans un livre ont une apparence de calme, comme ce livre lui-même dont les caractères bien alignés, se détachant franchement sur le blanc du papier, semblent contenir de la loyauté et de la modération; le travail de persuasion de l'auteur est discret, pénétrant, tout en profondeur.

Pour sauvegarder la droiture de notre conscience, fuyons les mauvais livres, leur perdition est presque sans contrepoids. Marie donne à profusion et suivant nos désirs les grâces du Père éternel, les vertus de Jésus-Christ et les dons du Saint-Esprit.

N'employez que le meilleur!

LE THÉ VERT "SALADA"

est parfaitement pur et possède une saveur unique. Essayez-le.

Avec une conscience sûre, à laquelle nous laissons toute autorité, comment ne pas nous diriger fermement vers la perfection?

Int. Paper & Power au capital de \$550,000,000

Cette compagnie devient en existence aujourd'hui

Le projet de formation de l'International Paper & Power Co., comme "holding company" pour les propriétés de l'International Paper Company devient effectif aujourd'hui, le 1er octobre.

D'après ce projet les détenteurs d'actions privilégiées 7 pour cent, recevront du stock privilégié de l'International Paper & Power Company part pour part comportant des droits de conversion en du stock commun classe "A". Les détenteurs d'actions ordinaires recevront trois parts de stock commun de la nouvelle compagnie, une dans chaque classe de stock "A", "B" et "C".

L'International Paper & Power Company doit acquérir le contrôle des systèmes de distribution et d'extension de la New England Power Association, la plus importante utilité publique dans les états de la Nouvelle-Angleterre, et avec ce contrôle l'International Paper & Power se capitalise à environ \$500,000,000.

Les pouvoirs d'eau harnachés et envoi de l'étre de l'International Paper Company et de la New England Power Ass'n et leurs filiales, se montent à 1,300,000 hp, montant qui peut être augmenté à 2,600,000 hp par de nouveaux développements, et en utilisant tous les pouvoirs d'eau. Outre cela la New England Power Ass'n possède et exploite un système d'environ 382,000 hp de force motrice générée à la vapeur.

Marie donne à profusion et suivant nos désirs les grâces du Père éternel, les vertus de Jésus-Christ et les dons du Saint-Esprit.

Bx Grignon de Montfort.

Salade au Fromage et au Piment Vert

13 gros piments verts
1/2 livre de fromage
2 cuillérées à table de sauce Chili
Sel, poivre, poivre de Cayenne
Laitne
Mélangez le fromage, la sauce Chili, le sel, le poivre de Cayenne et le poivre. Enlevez les tiges et les graines des piments et remplissez-les du mélange de fromage. Tranchez avec un couteau aiguisé et disposez sur la laitne. Servez avec une sauce à l'huile et au vinaigre ou de la mayonnaise.

Toute fleur — fleur des champs ou fleur humaine — qui ne fait pas lever la tête vers l'Artiste suprême, est une infortune pour une âme. Tout est orienté et doit tendre ensemble vers l'inspiration la trinité du Beau, du Bien et du Vrai.

Pierre l'Ermite.

Nervosité. "Pendant douze ans, je souffris de nervosité et tout traitement médical échoua" écrit Mme Ida Sachs de Calgary Alta. "Après avoir employé pendant peu de temps le Novoro du Dr Pierre je fus capable de travailler à nouveau avec une aisance qui m'était auparavant inconnue et mon sommeil redevenait calme et profond" Ce remède herbeux bien connu est insurpassable comme tonique et stimulant. Ce n'est pas un article de commerce car des agents spéciaux nommés par le Dr Peter Farney & Sons Co., Chicago, Ill., le procurent.

Livré exempt de douane au Canada



Immeuble à Vendre

L'Imprimerie Saint-Joseph
devant occuper en octobre
prochain des appartements
plus vastes dans la nouvelle
construction au No 50
Bonaventure, l'immeuble
actuel au No 3, rue Hart, est
à vendre.

S'adresser à l'Imprimerie Saint-Joseph, 3, rue Hart.

Visite de Son Excellence le Délégué Apostolique aux Trois-Rivières

(Suite de la page 5)

SON EXCELLENCE LE DELEGUE APOSTOLIQUE

CHEZ LES SERVANTES DE JESUS-MARIE

Les Servantes de Jésus-Marie, à leur tour, avaient l'honneur d'ouvrir les portes de leur cloître à Son Excellence Monseigneur Andrea Cassulo, Délégué Apostolique. Malgré les nombreuses démonstrations qui se déroulaient dans l'après-midi au Sanctuaire, Son Excellence voulut bien descendre à l'invitation qui lui était faite de venir clore cette journée de bénédictions au pied de leur Thabor Eucharistique.

Pour l'acclamer, les Oblats de Marie, ont entonné leurs chants les plus pieux. A leurs accents, gardiennes de l'Hostie, Nous mêlons nos saluts et nos vœux. Viens et triomphe, Envoyé tutélaire, Pontife saint et l'Elu du Seigneur; Nous apportant Jésus et sa lumière, Avec l'amour du Prince des Pasteurs.

Au Royaume de Marie,
Tous les cœurs à l'unisson,
Au Dieu de l'Eucharistie,
Murmuraient déjà ton nom.
Mais en ce jour, ta présence
L'évoque tous nos transports.
Où: Vive Son Excellence!
Chantez-le, joyeux accords...

Sois le bienvenu, Messager du Saint-Père!
Répands sur nous Paix, Bénédiction...
Ires du Thabor, comme au vieux Sanctuaire,
Recueille honneur et vénération.
Ah! que Jésus, du Trône éucharistique,
Lance sur toi ses rayons enflammés,
Enrichissant ton âme apostolique
Des saints trésors, dans son Cœur renfermés.

Le chant terminé, le Rév. Père A. Joyal, les présente à Son Excellence en ces termes:

"Excellence, je suis heureux de vous présenter ces bonnes religieuses que vous connaissez déjà. Leur œuvre première est de travailler à leur sanctification personnelle par l'adoration du très Saint-Sacrement. Leur vocation essentielle est de prier pour le clergé, pour les simples prêtres comme pour ceux que le Saint-Esprit a préposés à la garde de la sainte Eglise. Excellence, ces religieuses ont un autre but particulier: elles ont été appelées ici pour être des orantes de l'Œuvre du Sanctuaire de Marie, orantes pour nous, ses pauvres serviteurs qui combattons dans la plaine; orantes pour les pèlerins, pour les malades et les infirmes, et plus encore pour les pauvres pécheurs qui viennent se jeter dans les bras de Sa Miséricorde.

Elles ont placé leur chapelle sous le vocable de Marie Médiatrice universelle de toutes grâces; je crois que c'est la première chapelle canadienne placée sous ce patronage; elles ont aussi fait installer la statue de Marie-Médiatrice dans la façade de leur Monastère et je crois, de même que c'est la première statue de ce genre faite au Canada."

Son Excellence ayant écouté attentivement le Rév. Père, prit la parole. S'adressant aux religieuses, il leur rappela qu'en juillet 1927, il avait passé de bien doux moments au milieu d'elles à leur Maison Mère de Hull:

"J'avais oublié la terre, dit-il, pour goûter le ciel, parce que tout était vraiment céleste."

Il parla ensuite de leur sublime vocation qui devait être celle de Moïse, priant sans se lasser, les bras levés vers le ciel. Priez la Vierge, suppliez-la pour les pauvres pécheurs; votre mission est de faire entrer toutes les âmes dans la maison du Père.

"Je n'ai qu'une ambition, ajouta-t-il, c'est celle de voir le Canada entièrement catholique. Il y a 3,000,000 de catholiques, mais il en reste 7,000,000 à convertir. Quand je visite de beaux centres catholiques, comme je suis content, mais voici qu'un peu plus loin on me dit: "Ici, ce sont des frères séparés... Oh! le cœur me fait mal, il souffre beaucoup, beaucoup..." et sur sa figure si paternelle on pouvait lire, à ces paroles, une angoisse poignante pour son cœur de Père; mais tout souriant, il ajouta: "Ici, je suis heureux de prêcher à des converties."

Il leur parla ensuite du Saint-Père. "Le Saint-Père, dit-il, vous aime... il compte sur vos prières... il vous envoie sa bénédiction du Pontife." Et se levant, Son Excellence les bénit de nouveau, et leur fit baisser à chacune son anneau.

Dans sa marche à travers le Canada qui lui est confié, on reconnaît, non sans émotion, le rôle du bon Pasteur à la poursuite de ces brebis. Son cœur apostolique, embrassant l'humanité entière, voudrait amener toutes les

HOMMAGE DES ELEVES DU PENSIONNAT DES URSULINES A

SON EXCELLENCE
MONSIEUR ANDREA
CASSULO

Délégué Apostolique au Canada
et à Terre-Neuve

Le huit octobre à trois heures

PROGRAMME IMPROVISE

Rigoletto.....Verdi Liszt
Ecce sacerdos...Ludwig Bonin, S.J.
Op. 16

Adresse de bienvenue à Son Excellence Monseigneur le Délégué apostolique par Mlle Yolande Gouin Inno, Chœur italien, C. Gouin Cantate. Hommage à un prince de l'Eglise, Musique de E. de la Tombelle

Offrande de fleurs
Sortie...H. Trovatore.....Verdi

L'adresse des élèves

Excellence,

Quel honneur de recevoir sous l'humble toit de Sainte-Ursule, l'auguste Représentant de Celui que nous nommons, dans la fierté de notre foi et l'amour vibrant de nos cœurs de Catholiques et de Canadiennes-Françaises, Notre Saint-Père le Pape, ce Christ visible dont les jugements irréfutables constituent le critère de nos croyances et la règle de notre vie. Aussi les mille et une élèves des Ursulines acclament-elles aujourd'hui Son Excellence le Délégué Apostolique, avec une joie bien légitime, un bonheur vraiment inexprimable: **Viva Pio undecimo padre nostro e Papa, al nostro amor lo conservi il cielo!**

Votre Excellence, dont le choix du Saint-Siège fait si dignement l'éloge, ne nous est pas étrangère: des Votres arrivés au Pays de l'Édifiable, les vœux de la renommée nous ont appris que, avant de quitter la terre d'Égypte, vous aviez vécu dans le Pays des arts, de l'Éléance et de la beauté, "là où les cœurs sont hauts, où l'on marche tout près de l'éternité."

Sur les bords de la mer Rouge, dans ce pays autrefois "Terre de servitude", vous avez été l'artiste qui érige le Beau, l'Ange qui passe en faisant le Bien. Et vous avez quitté le pays des Pharaons, pour le lointain Canada! Que nos lèvres vous soient d'un tel: Que notre ciel vous soit d'un tel!

Daigne Votre Excellence nous permettre encore un rapprochement biblique: Peuple la Patrie canadienne, cette terre de promesses et de liberté, vous être une nouvelle terre promise où coulent le lait et le miel des plus ineffables consolations.

D'jà, vous avez pris d'assaut la chère Province de Québec, sans faire tomber les murailles de nos villes, sans exterminer des peuples ennemis; c'est que vous avez livré l'assaut irrésistible de la Charité du Christ et conquis d'emblée le cœur de tous les Canadiens.

Ce Monastère, que vous honorez de votre présence, antique demeure des Gouverneurs français, a partagé les bons et les mauvais jours de la cité trifluvienne. Nos premières Mères, contemporaines de Marie de l'Incarnation, ont apporté sur ce sol, le dévouement généreux, l'esprit d'apostolat de leur vénérable Mère, celle que Bossuet a dénommée "la Thérèse de la Nouvelle-France". Longtemps le zèle de ces héroïnes dut se limiter à un bien petit trou, car; mais un jour vint où leur champ d'action s'agrandit: les Evêques des Trois-Rivières, s'inspirant de l'exemple du grand législateur des Ursulines, saint Charles Borromée qui organisait "l'École de la doctrine" dans les principaux quartiers de sa ville épiscopale, nos Pasteurs, dis-

je, confièrent à nos Mères, les écoles paroissiales de la Cité, tout en sauvegardant l'esprit des Constitutions et les lois essentielles de la clôture.

Suivant le désir du grand Evêque de Milan, les filles de sainte Angèle de Mérici ont toujours été et sont encore "les vraies filles des Evêques"; et, nous sommes heureuses de le proclamer hautement, Nos Seigneurs les Evêques furent toujours et sont encore les Anges Gardiens du Monastère, tels ces Anges tutélaires dans l'échelle mystérieuse de la vision d'Angèle.

Que Votre Excellence daigne agréer nos hommages respectueux et reconnaissants! Et, avant de nous agenouiller sous votre main bénissante, laissez-nous, dans l'allégresse de nos cœurs, vous répéter le cri triomphal des "Enfants du Temple" au Christ - Roi:

BENI SOIT CELUI QUI VIENT AU NOM DU SEIGNEUR!

LE DELEGUE AU SEMINAIRE

Après le souper offert à Son Excellence, les élèves du Séminaire Saint-Joseph présentèrent leurs hommages au distingué Visiteur.

La grande salle de réception, était décorée aux couleurs papales, et de tous les cœurs montaient vers le Représentant du Saint-Père, les hommages affectueux de ses enfants dévoués.

Par une délicate attention des Autorités du Séminaire, une adresse en italien fut présentée à Son Excellence par un jeune élève qu'on aurait pris pour un véritable Italien tant son accent était parfait.

Son Excellence en fut particulièrement touchée et, dans sa réponse, Monseigneur le Délégué signala le fait de façon particulière. Monsieur Trépanier lui l'adresse française.

Après la réponse de Son Excellence, les élèves dont érent la grande pièce "Garcia Moreno" avec un gros succès.

Entre les actes la chorale des élèves, sous la direction de M. l'abbé J.-G. Turcotte, rendit avec une perfection complète des pièces de haute inspiration musicale.

L'auditoire applaudit chaleureusement les jeunes acteurs et elle fut une véritable ovation aux membres de la chorale.

Voici le texte de l'adresse présentée à Son Excellence.

A Son Excellence

Mgr Andrea Cassulo,
Archevêque de Léontopolis,
Délégué apostolique au
Canada et à Terre-Neuve,

Monseigneur,

Depuis deux jours notre ville est en grande fêta. De partout montent vers votre noble personne et vers l'auguste Pontife que Vous représentez, les acclamations joyeuses et les respectueuses protestations d'amour et de fidélité de la population trifluvienne. Il nous tardait de mêler notre voix à ces accents spontanés, et de traduire, nous aussi, les sentiments dont battent nos jeunes cœurs.

Vous avez daigné venir à nous, montrant ainsi, qu'à l'instar du Christ, vous tenez la jeunesse en particulière affection. Votre visite est pour nous un des plus grands bonheurs que nous pouvions souhaiter, car on nous a toujours appris à vénérer et à respecter par-dessus tout l'Eglise, le Pape, et tous ceux qui lui tiennent de près. Nos mères, nos maîtres, nos professeurs, ont développé chez nous le culte du Souverain Pontife et ils nous ont habitués à considérer comme le plus haut titre d'honneur celui d'appartenir à une race

dont les fils allèrent jadis offrir leur sang pour le Chef de l'Eglise attaqué dans ses Etats. Aussi, en voyant parmi nous, ce soir, le Représentant du très Saint-Père, sentons-nous nos cœurs battre d'émotion et nos âmes vibrer d'un bonheur intense.

Nous sommes heureux de nous proclamer les fils aimants de l'Eglise. On dit souvent que c'est dans sa jeunesse que résident les forces vives d'une race. Nous sommes fiers de former ici un groupe choisi de jeunes gens soucieux de développer pleinement les dons reçus de Dieu. Tous les efforts des dévoués éducateurs qui président à notre formation, tendent à faire de nous des hommes parfaitement équilibrés, des catholiques capables d'exercer une influence par le rayonnement d'une foi solide et agissante. Nous essayons de répondre de notre mieux à ces nobles préoccupations, et, par une discipline méthodique et soutenue, nous travaillons à obtenir cette maîtrise féconde de soi qui fait les véritables Chefs.

Nous formons dans la grande famille trifluvienne un groupe particulièrement choqué. Nous sommes les cadets, un peu gâtés, d'une famille qui compte près de 5,000 membres dispersés un peu partout dans le pays et tenant dans la Société des postes de choix. Nos maîtres, sachant que noblesse oblige, veulent que nous soyons les dignes continuateurs d'une tradition de fidélité religieuse et d'immuable attachement au Saint-Siège, et pour cela ils ne reculent devant aucun sacrifice. Pour répondre à ces exigences sans cesse croissantes ils ont voulu transformer la maison qui a abrité depuis au-delà de soixante ans des milliers d'élèves. Nos Chefs savent, qu'ici comme partout, les forces du mal restent actives, et qu'il faut constamment réagir, renouveler les cadres, lutter avec des armes transformées et améliorées.

Le Séminaire veut être la forteresse qui lancera les mots d'ordre, indiquera les œuvres à accomplir, et fournira les armes et les hommes pour mener à bien les multiples combats de la vérité et de la Foi. Nous sommes présentement les heureux bénéficiaires de ces efforts constants vers le progrès, et vers une formation intellectuelle et morale aussi parfaite qu'il est possible de le rêver. Aussi, nous bénissons le Ciel des faveurs dont il nous comble et nous le prions chaque jour de nous aider à répondre aux efforts et aux espoirs de Nos Professeurs.

Ce nous est une bien douce consolation de pouvoir exprimer à Votre Excellence avec quelle ardeur et quelle confiance dans l'avenir nous nous préparons par la prière et l'étude à devenir les catholiques de choix que réclament les besoins présents. Votre cœur d'apôtre, si bon et si paternel, accueillera avec bienveillance ces protestations et il bénira les efforts que nous tentons pour les réaliser.

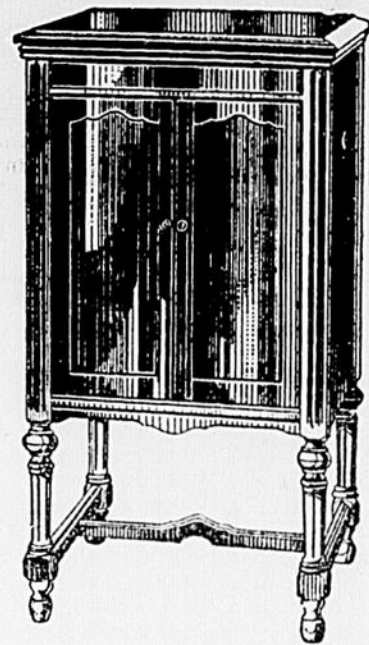
Votre visite, Monseigneur, fournit aux élèves du Séminaire des Trois-Rivières, un nouveau motif d'aimer l'Eglise et elle donnera un regain d'ardeur à nos travaux. Laissez-nous, en terminant, vous renouveler, au nom de nos chers Supérieurs, de nos professeurs, et de toute la grande famille collégiale, l'assurance de notre respectueuse gratitude, de notre amour filial et de notre indéfectible attachement à votre personne, et au digne successeur de Pierre, Notre Saint-Père le Pape Pie XI, glorieusement régnant.

La vraie vertu a besoin d'épreuves; elle croit, elle se fortifie, elle se conserve dans les tentations, les adversités et les tribulations, soit qu'elles viennent de Dieu, ou des créatures.

Sainte Madeleine de Paz i.

Un nouveau modèle Panatope

Brunswick



à
\$115.

Valeur merveilleuse, comme tous les produits Brunswick.

Style magnifique, vraiment supérieur à tout autre instrument de même prix sur le marché.

Laissez-nous vous en faire une démonstration.

TERMES FACILES

CHEZ

LINDSAY'S
C. W. LINDSAY & CO. LIMITED

134, rue Notre-Dame, Trois-Rivières.

J.-E. GRÉGOIRE, Gérant.

Représentant à Grand'Mère et à Shawinigan Falls, de même que salle d'échantillons: M. E. PINEL, 91, 2ème rue, Shawinigan Falls Téléphone 527-j

LA SAINT-FRANÇOIS CHEZ LES RR. PP. FRANCISCAINS

Jeudi le 4 octobre, les Révérends Pères Franciscains célébraient la fête de saint François. A 10 heures, il y eut messe solennelle à l'église Notre-Dame. Le Rév. Père David, Gardien du Convent, célébra, assisté des RR. Pères André-Marie et Flavien. — Le Rév. Père Ferdinand, Directeur du Collège Séraphique, donna le sermon de circonstance. Les élèves du Collège Séraphique exécutèrent avec succès la messe grégorienne. Monsieur A. Thompson, le brillant organiste de Notre-Dame tenait les orgues. Les Religieux du Convent et plusieurs membres du Clergé remplissaient le Sanctuaire. Une nombreuse assistance se pressait dans la nef. Les écoles de la paroisse avaient tenu à honneur de venir prier saint François. Cette cérémonie fut un succès. Un témoignage, celui d'un missionnaire du Japon, le Rév. Père Urbain-Marie Cloutier, le dit hautement. "Les Japonais assistaient à une telle splendeur de cérémonies qui se déroulaient avec tant de majesté dans un temple si bien orné au milieu de ce beau chant et de cette belle musique, ils pleuraient. Mais ces larmes d'émotion causées par ce touchant spectacle se changeaient vite en admiration pour l'orgie qui ne tarderait pas à embraser."

Le dîner s'unit autour de Sa Grandeur Monseigneur l'Auxiliaire plusieurs membres du Clergé.

La présence d'un fils de saint Dominique à ces agapes rappela l'amitié s'culaire des deux Patriarches Séraphique et Apostolique.

On remarquait parmi les hôtes distingués: Mgr l'abbé J. Pinel, M. le Chanoine Boulay, M. le Curé Lenoir, M. le curé D. Baril, M. le curé A. Auger, M. l'abbé A. Jacq, directeur du Grand Séminaire; les RR. Pères Leclerc, Choquette et Gastonguay, O.M.I., et plusieurs autres. M. L. Sans-Chagrin et M. le Dr Gélinas, le Syndic et le médecin de la Communauté avaient répondu à la reconnaissante invitation des Religieux.

Le soir, eut lieu la cérémonie du TRANSITUS qui rappelle la mort de saint François. La chapelle du Convent avait peine à contenir la nombreuse assistance. Dans une allocution bien appropriée, M. l'abbé D. Baril, curé-fondateur du Saint-Sacrement parla de l'amour

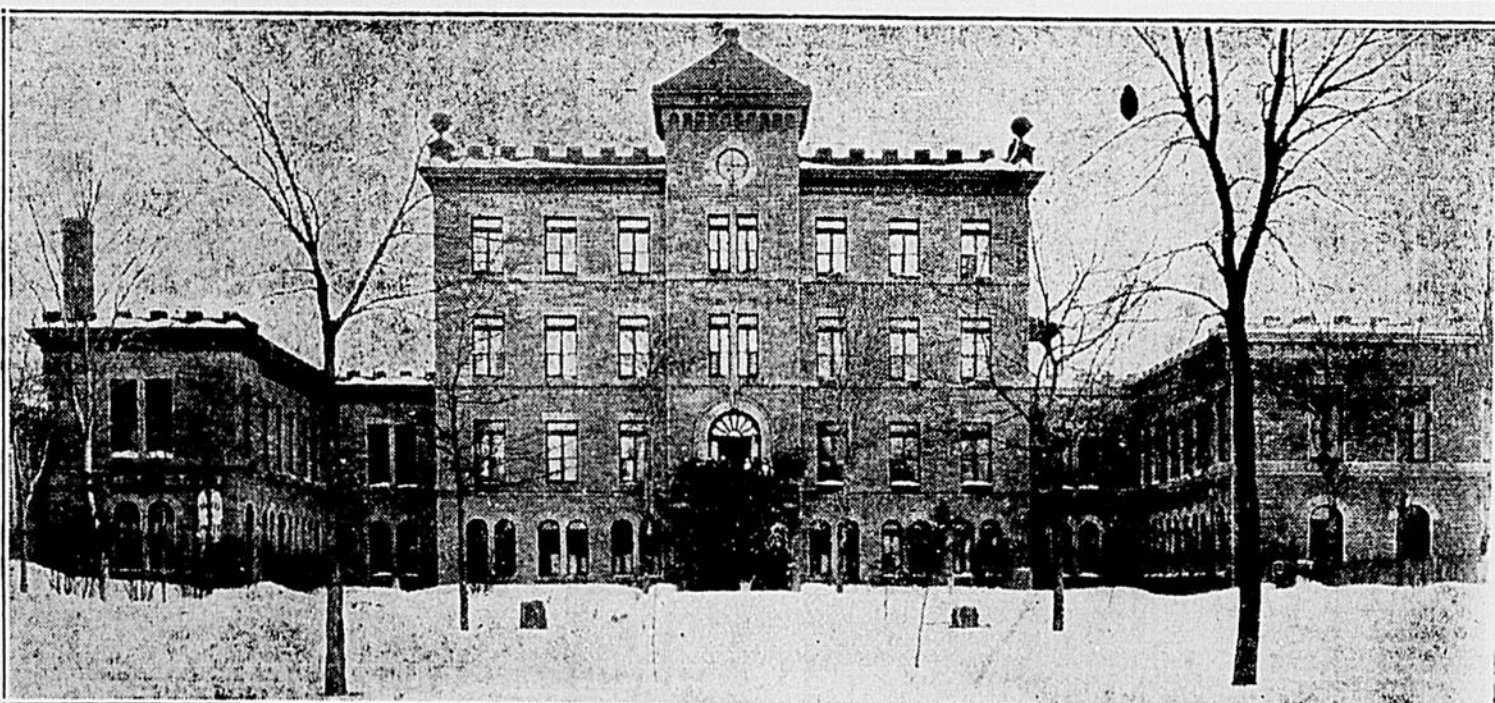
AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est par le présent donné que Auréus Bélanger et Eugène Bélanger, tous deux cultivateurs, de la paroisse de Sainte-Georgette, comté de Nicolet, en leur qualité d'héritiers présumptifs de Arthur Bélanger, ci-devant cultivateur, de la dite paroisse de Sainte-Georgette, absent de la Province de Québec, présenteront à l'un des Juges de la Cour Supérieure pour le district des Trois-Rivières, en chambre, une demande pour être envoyés en possession définitive des biens du dit Arthur Bélanger, le vingt et unième jour de novembre mil neuf cent vingt-huit, à dix heures a.m., au Palais de Justice, aux Trois-Rivières, et toute personne qui peut avoir quelque droit à exercer contre la succession du dit Arthur Bélanger ou sur ses biens, est requise de présenter sa réclamation devant le dit Juge, à ou avant l'heure fixée ci-dessus pour la présentation de la dite demande pour envoi en possession définitive.

DONNE à Trois-Rivières, le huitième jour d'octobre, mil neuf cent vingt-huit.
Auréus Bélanger,
Eugène Bélanger,

J.-L. TOURIGNY, N.P.,
Procureur

NOS INSTITUTIONS RELIGIEUSES



Le Monastère des RR. Pères Oblats de Marie-Immaculée, au Cap-de-la-Madeleine, où Son Excellence a pris le souper après la grande démonstration du dimanche après-midi